

SMART DSI®



DOSSIER

Cloud : Top 10 des
bonnes pratiques

STRATEGIE

Les nouveaux métiers
de la DSI

DECRYPTAGE

CDO : Le chef d'orchestre
de la transformation
numérique

L'ETUDE A RETENIR

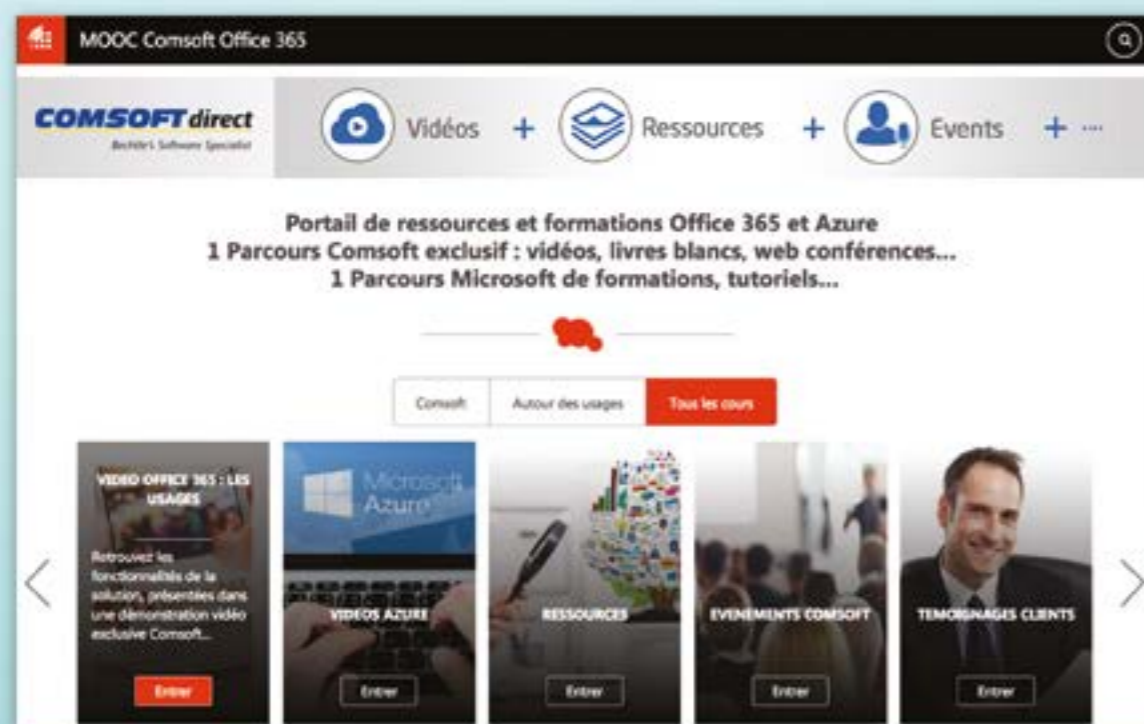
Les dirigeants négligent
les informations
sensibles

Mooc Comsoft Office 365 & Azure

LE PORTAIL DE RESSOURCES ET DE FORMATIONS EXCLUSIF COMSOFT

Découvrir les possibilités Office 365, Azure, se former sur votre existant, comprendre les nouveaux apports et usages du Cloud...
Ce portail **GRATUIT** de ressources est fait pour vous.

- Vidéos exclusives
- Livres blancs
- Webinars
- Tutoriels de formation
- Témoignages clients



COLLABORER - CHERCHER - PRODUIRE - PARTAGER - COMMUNIQUER
SAUVEGARDER - VIRTUALISER - GÉRER

<https://comsoft.office365-training.com/>

EDITO

Le digital stratégique

Cloud, digitalisation, mobilité, Big Data, IoT, pour ne citer qu'eux, bouleversent en profondeur tous les échelons de l'entreprise. Si la souplesse, l'agilité, la productivité et l'élasticité deviennent les nouvelles philosophies des services, s'appuyer sur l'agenda « changement » des organisations est une question de survie !

Des expressions ou mots, pour le moins ignorés ou écartés hier, résonnent haut et fort aujourd'hui au sein de tous les départements, transformation du business, culture digitale, processus omni canal, stratégie des données et du patrimoine informationnel, mode de gouvernance, expérience client, différenciation concurrentielle, uberisation de l'économie, disruption

L'arrivée du numérique s'accompagne de l'émergence de stratégies totalement inédites avec une vague de nouveaux talents à intégrer rapidement et assurément au cœur des entreprises.

Afin de répondre aux enjeux transversaux, la déferlante des Business Analysts, Chief Internet of Thing Officer, Data Scientist, Chief Digital Officer, Chief Data Officer ré-enchantent l'entreprise. Prendre en compte au plus vite ces nouveaux profils fédérateurs et catalyseurs d'actions clés est un défi, tout comme leur relation et collaboration avec la DSI et leur adhérence au Système d'Information. Quand on voit que 27 % des entreprises ont un Chief Digital Officer en 2016, les indices parlent d'eux-mêmes, on peut déjà évoquer une certaine institutionnalisation, et 23% projettent d'avoir un Chief Data Officer ⁽¹⁾ en 2017 ! L'ère de la mobilisation des compétences est en marche et les indicateurs de performances basculent en sens !

Au final, l'objectif n'est-il pas d'éclairer la trajectoire de la transformation numérique, d'élever et de porter des projets structurants et réinventer les modèles opérationnels et économiques ?

Bonne lecture !

Sabine Terrey
Directrice de la Rédaction
sterrey@itpro.fr

¹ Baromètre 2016 des Chief Digital/Data Officers en partenariat avec Criteo, Novamétrie, Digital Jobs, Viseo.



10 | DOSSIER

Cloud : Top 10 des bonnes pratiques

15 | L'ETUDE A RETENIR

Les cadres négligent
les informations sensibles

16 | L'OEIL SECURITE

Les nuages de la régulation couvrent le Cloud

18 | EXPERT

Maintenant que j'ai Office 365,
je fais quoi ? Partie 2

24 | STRATEGIE

Les nouveaux métiers de la DSI

28 | TEMOIGNAGE

Jeff de Bruges opte pour le 100% SSD

30 | PERSPECTIVES

Qui sera votre collaborateur en 2020 ?

33 | STRATEGIE

L'ère du digital :
entre craintes et réalités

35 | L'ETUDE A RETENIR

3 pratiques de leadership numérique

36 | INTERVIEW

La gestion des actifs logiciels
est-elle une priorité ?

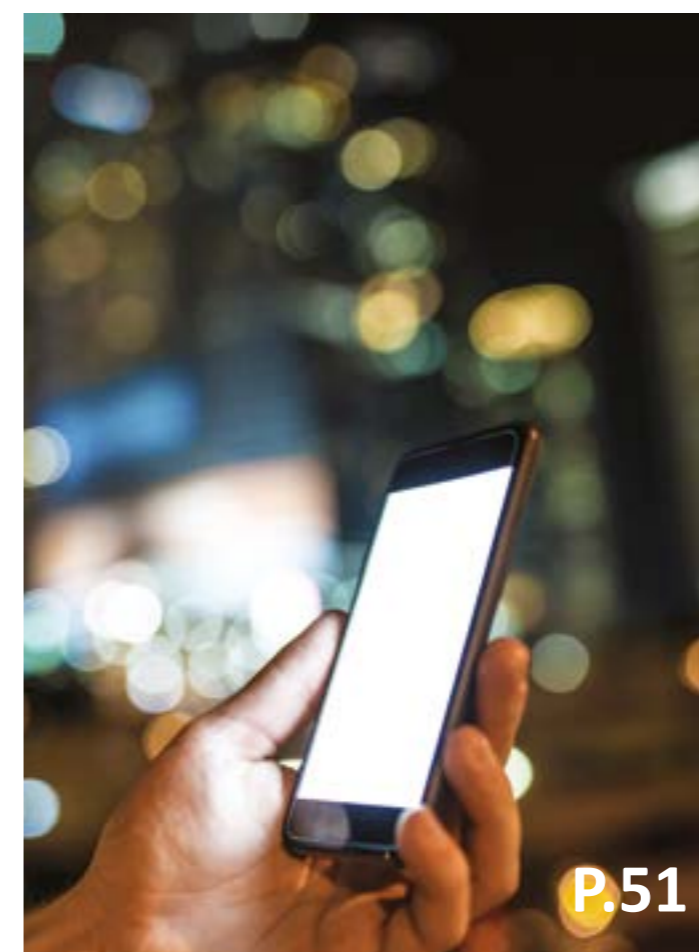
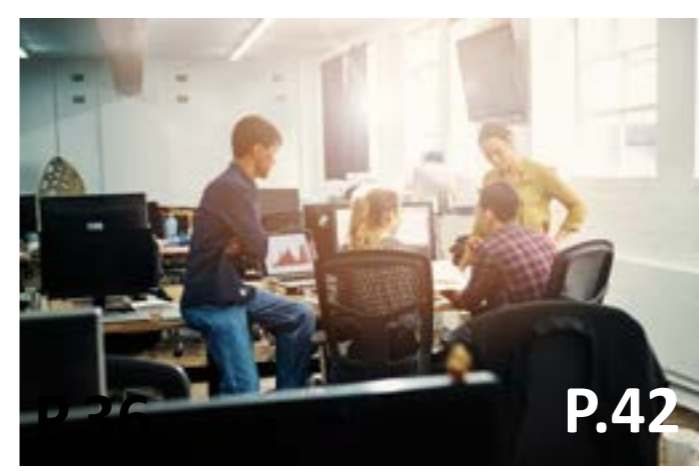
37 | BULLETIN D'ABONNEMENT

39 | TENDANCE SECURITE

La sécurité sur Internet

40 | EXCLUSIVITE

La digitalisation pour réinventer l'entreprise



42 | DECRYPTAGE

Transformation digitale et CDO

48 | LES CHIFFRES CLES

L'entreprise et l'approche Devops

50 | L'ETUDE A RETENIR

Plates-formes numériques

51 | L'OEIL DE L'EXPERT

De la mobilité aux objets connectés

54 | EXPERT

Teams : la réaction au travail collaboratif

SMARTDSI

Rédaction

Pour joindre les membres de la rédaction
redaction@smart-dsi.fr

Comité de rédaction associé à cette édition
Loïc Duval, Théodore-Michel Vrangos, Fabrice Di Giulio,
Juliette Fauchet, Loïc Thobois, Laurent Teruin

Régie Média & Publicité - Com4Médias
Renaud Rosset – Directeur Conseil
renaud.rosset@com4medias.com
Tél. 01 39 04 24 80

Abonnements
Smart DSI - Service Abonnements
BP 40002 - 78104 St Germain en laye cedex
Tél. 01 39 04 24 82 - Fax. 01 39 04 25 05
abonnement@smart-dsi.fr

Conception & Réalisation
Studio C4M – José Agaramunt
conseil@com4medias.com

© 2016 Copyright IT Procom
© Crédits Photos

SHUTTERSTOCK : Jon Bilous, Fernando Cortes, GaudiLab,
gui jun peng, Alex Oakenman, O6photo, mubus7
ISTOCK : stefanocar75, PeopleImages, coldsnowstorm,
pixdeluxe, xijian, koya79, AntonioDSG
Paul Beaufix

SMART DSI est édité par IT PROCOM
Directeur de la Publication : Sabine Terrey

IT PROCOM - SARL de Presse au capital de 8.000 €, siège social
situé : 10-12 rue des Gaudines, 78100 St Germain en Laye, France.
Principal Actionnaire : R. Rosset Immatriculation RCS : Versailles
n°438 615 635 Code APE 221E - Siret : 438 615 635 00036 TVA
intracommunautaire : FR 13 438 615 635

Toute reproduction, représentation, traduction ou adapta-
tion, qu'elle soit intégrale ou partielle, quels qu'en soient le procé-
dé, le support, le media, est strictement conditionnée à l'autori-
sation de l'Éditeur. SMART DSI - IT PROCOM, tous droits réservés.

© 2016 IT PROCOM - Tous droits réservés
N° ISSN : 2494-9701 - N° CPPAP : 0518 T 93059
Dépôt légal : à parution - Imprimé en France par
IMPRIMATUR 87400 St Léonard de Noblat

Site officiel : www.smart-dsi.fr

Le choc digital EN DÉTAIL

Retour sur deux événements dédiés « numérique, enjeux et stratégie des entreprises ».



MICROSOFT EXPERIENCES'16 : NUMÉRIQUE ET VIRTUEL SE SUPERPOSENT

« Le train de la transformation numérique a démarré, et la question n'est plus pourquoi ni quand, mais comment y parvenir » souligne d'emblée Vahé Torossian, Président Microsoft France, lors des Microsoft experiences' début octobre à Paris, « nous sommes convaincus que le partage d'expériences est un véritable moteur et une plate-forme de génération d'idées ».

C'est ainsi que la présence de Satya Nadella, CEO de Microsoft, témoigne de son attachement à la France et de sa volonté de démontrer la vision de Microsoft, « lorsque nous pensons technologies, nous les pensons au niveau planétaire ».

Technologie et responsabilité

« C'est la mobilité de l'expérience humaine dont on parle, et la possibilité d'avoir sa propre expérience » ajoute le CEO. Avec les révolutions cloud et mobiles, les opportunités sont réelles pour les développeurs, l'IT, le business et les utilisateurs, « les applications de l'avenir seront liées à leur capacité de raisonner avec de grandes quantités de données

et de développer une intelligence artificielle ». Avec les changements de paradigmes, les avancées IT et la concurrence, chaque entreprise doit être performante dans l'expérience numérique.

Brad Smith, President, Chief Legal Officer, Microsoft confirme « cette 4ème révolution industrielle apporte de profonds changements technologiques, monde physique et avancées majeures dans le monde biologique, monde digital avec l'Internet des objets, la Blockchain, les modèles disruptif de business ». Il faut avancer avec un sentiment de responsabilité partagée et sociétale.

« Quand on change la manière dont on voit le monde, on change le monde que l'on voit » conclut le CEO.

Le digital décrypté

Focus sur deux grands groupes français vivant leur quatrième révolution industrielle. Touchée sur toute la chaîne de valeurs, « l'hôtellerie est un secteur qui a subi plusieurs disruptions » souligne Vivek Badrinath, Directeur Général adjoint Marketing, Digital, Distribution & IT, du groupe AccorHotels, « nous sommes fondamentalement un acteur de l'économie réelle, il faut adapter le modèle hôtelier et motoriser la transformation de l'entreprise ».

Et d'insister « Il n'y a pas que la réaction à la disruption, il y a la transformation interne qui nécessite un investissement des outils digitaux en profondeur ».

Côté distribution de produits culturels, autre choc digital touchant le modèle commercial, les produits, la transformation de la relation client – vendeur.

Et pour contrer cela « nous avons investi sur le digital et créé un modèle alternatif, on connecte le magasin à notre offre digitale » explique Alexandre Bompard, PDG FNAC Darty, « il faut savoir capter les innovations et continuer à se servir du digital pour mieux servir et connaître les clients ».

DELL EMC FORUM 2016 : L'ENJEU EST SUR L'APPLICATION

Accélération des rythmes technologiques et des processus. Dell EMC entend répondre à ces enjeux avec des moyens humains, financiers et techniques et le confirme lors du forum Dell EMC édition 2016.



Christian Hiller, président Dell EMC France l'explique d'emblée « lorsqu'on dispose de la taille critique, on peut influencer sur le design des composants ».

Côté R&D, Dell EMC prévoit de dépenser 4,5 milliards de dollars par an pour les prochaines années.

Une fois la surprise de la fusion passée, on évoque « un recouvrement d'un peu moins de 5% entre les deux » et une complémentarité au niveau des gammes et de l'accès au marché, « le fait de sortir de la bourse présente des avantages, on est capable de viser le long terme, on peut investir ».

A partir du 1 février 2017, une seule équipe Dell EMC répondra aux clients.

Des partenariats

« Qu'on soit dans le cloud hybride, privé, public, on finit toujours par revenir sur l'aspect matériel » souligne Sébastien Verger, CTO Dell EMC France, qui évoque les partenariats avec Microsoft, Amazon, Virtustream.

Autre rapprochement avec Pivotal. Aujourd'hui, en tant qu'utilisateurs pluri-disciplinaires, l'enjeu n'est pas sur le mobile pas sur l'application « il faut écrire les nouvelles applications et réécrire celles existantes ».

Natural User Interface Day
13 décembre 2016
Au Centre de conférence Microsoft - Issy les Moulineaux - De 9h à 18h

« La seule façon de découvrir les limites du possible c'est de les dépasser dans l'impossible »
Arthur C. Clarke

#NUIDay

Microsoft onepoint. SYNERGIZ OCTO

— Ressources à la une sur ITPro.fr

Ressources IT exclusives à télécharger sur : www.ITPro.fr/r

Le centre de Ressources IT présente un ensemble de ressources éditoriales, unique en téléchargement gratuit. Couvrant la plupart des grands projets d'informatique d'entreprise avec des Hors-Série et des Dossiers exclusifs publiés par la rédaction, des Etudes, des Livres blancs, des Vidéos et des WebCast, mis à votre disposition par nos partenaires.



5 étapes pour optimiser la gestion d'énergie des infrastructures IT

La consommation d'énergie des infrastructures IT n'ira qu'en s'aggravant tant que les entreprises n'adopteront pas une vraie gestion dynamique et intelligente de leur énergie comme elles le font via la virtualisation avec leurs tâches critiques. Découvrez en 5 étapes comment reprendre le contrôle.

| Par iTPro.fr | 4 pages



8 conseils pour garder la main sur la protection des données

Une protection efficace des données doit éliminer la complexité et les interruptions d'accès aux services IT, réduire les dépenses d'exploitation tout en accélérant le retour sur investissement, découvrez les 8 conseils de Veritas pour protéger vos données d'entreprise.

| Par Veritas | 4 pages



Nouveau guide de gestion des licences IBM

Comprendre les méandres des licences IBM est une gageure, un défi trop complexe et trop coûteux pour que l'entreprise s'y aventure seule. Pour éviter les risques et limiter les coûts associés à une mauvaise gestion de vos licences, voici 5 leviers exclusifs pour gérer et optimiser durablement vos actifs informatiques.

| Par SMART DSI | 4 pages



BYOD : Guide des meilleures pratiques en entreprise

Quelles sont les meilleures pratiques pour rendre le BYOD, le CYOD et le COPE simples et sécurisés ? Une nouvelle source de productivité mobile pour votre entreprise, la liberté de choix pour vos employés avec une sécurité et un contrôle complets. Découvrez le livre blanc

| Par Citrix 2016 | 8 pages



Gestion et Sécurité de la mobilité d'entreprise

La transformation de l'IT via le développement de la mobilité, la consommérisation et le BYOD offre aux entreprises de nombreux avantages, mais implique des défis significatifs pour les directions informatiques. Découvrez dans ce livre blanc comment sécuriser les applications et les données sur un nombre illimité de périphériques, via tout type de réseau, et en tout endroit.

| Par Citrix 2016 | 8 pages

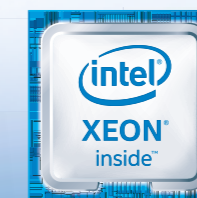
DOMAINES | MAIL | HÉBERGEMENT | E-COMMERCE | SERVEURS

NOUVEAU ! 1&1 MANAGED CLOUD HOSTING

Le meilleur de deux mondes

Un pack d'hébergement performant associé à des ressources serveur flexibles et modulables à tout moment : le nouveau Managed Cloud Hosting 1&1 est arrivé ! Idéal pour les projets Web les plus exigeants en termes de disponibilité, de sécurité et de flexibilité.

- ✓ Ressources dédiées
- ✓ + de 20 combinaisons de stack
- ✓ Géré par les experts 1&1
- ✓ Flexible & évolutif
- ✓ Prêt en moins d'1 minute



Trusted Performance.
Intel® Xeon® processors.

À partir de **9,99** € HT/mois
(11,99 € TTC)*



☎ 0970 808 911
(appel non surtaxé)

1&1

1and1.fr

Cloud

TOP 10 DES BONNES PRATIQUES POUR LA DSI

> Par Loïc Duval



CLOUD... LE TERME A FINI PAR TROUVER SON SENS DANS L'ESPRIT DE TOUTES LES DSI. CES AVANTAGES SONT BIEN PERÇUS ET LA MIGRATION DE TOUT OU PARTIE DES ACTIFS VERS LE NUAGE EST SOUVENT DÉJÀ ENTAMÉE. QUELLE QUE SOIT L'AVANCÉE DE VOTRE ÉVOLUTION, IL EST BON DE GARDER À L'ESPRIT QUELQUES BONNES PRATIQUES...

Mises en œuvre plus rapides, souplesse, élasticité, sécurité, accessibilité, économies... Voie d'évolution et de modernisation, le Cloud promet des améliorations significatives à tous les échelons de l'entreprise. Chacune à leur rythme, les DSI se font à l'idée du Cloud et l'incorporent, d'une manière ou d'une autre, à leurs projets.

Voici les 10 bonnes pratiques à garder en mémoire :

- 01 -

Cartographiez les applications

Si dans la plupart des cas, les services Cloud s'avèrent extrêmement bénéfiques, il en existe pour lesquels cette migration vers le nuage se révèle absurde pour des raisons économiques, techniques, fonctionnelles ou de conformité. C'est pourquoi il est essentiel d'effectuer une cartographie des applications existantes pour établir une liste de celles qui fonctionneront le mieux dans le Cloud avec un minimum de « retouches », qui apporteront le plus de valeur ajoutée, de performances techniques, économiques ou encore de fonctionnalités.

Les applications virtualisées ou conteneurisées présentent peu de dépendances externes et supportent aisément la migration. Parallèlement, certaines applications anciennes gagneront à être réécrites pour le PaaS et la mobilité alors que d'autres auront tout intérêt à demeurer « On Premises ».

Sans compter celles qui, pour des raisons réglementaires ou de sécurité inadaptée, ne pourront pas être migrées vers des Cloud publics.

- 02-

Évaluez la criticité des données

Au même titre que les applications, certaines données peuvent ne pas être candidates à une translation vers les Cloud publics notamment.

Avant d'établir une stratégie, il faut donc établir une cartographie afin de distinguer les données opérationnelles sans risque particulier, les données à caractère personnel, les données sensibles pour l'entreprise, les données stratégiques, et celles soumises à une réglementation spécifique, etc.

Une cartographie à recouper avec celle des applications qui utilisent ces données et à mettre en corrélation avec les garanties et certifications proposées par les prestataires de Cloud.

Afin d'accompagner les entreprises dans la souscription de services Cloud respectueux des obligations juridiques et de sécurité, la CNIL a publié un guide qui reprend en détail des recommandations clefs : https://www.cnil.fr/sites/default/files/typo/document/Recommandations_pour_les_entreprises_qui_envisagent_de_souscrire_a_des_services_de_Cloud.pdf

- 03-

Profitez des opportunités business en faisant preuve d'agilité

La migration vers le Cloud peut et devrait être un processus itératif. L'idée n'est pas tant de migrer tout et à tout prix que d'instaurer une culture de « Cloud first » en profitant de chaque opportunité qui se présente.

Typiquement, plutôt que de déployer la nouvelle version d'une application arrivant en fin de support en interne, pourquoi ne pas envisager une nouvelle solution en mode SaaS dans le Cloud ?

Idem pour les applications obsolètes : s'il faut redévelopper autant le faire dans le Cloud. Les métiers réclament un nouveau service ?

Donnez-leur du Cloud !

N'oubliez pas, les risques sont souvent plus limités avec une approche Cloud.

- 04-

Pensez Opex

Le Cloud remet en question les modèles économiques et les logiques d'investissement de l'IT.

Typiquement, afin de parer toutes les éventualités, les DSI sont parfois tentées de surdimensionner leurs infrastructures, investissant en ressources matérielles, logicielles et prestations de services en tout genre avant que l'application déployée rapporte le moindre « kopeck ».

Avec le Cloud, et son modèle qui permet de ne payer que ce qui est consommé à un instant T, sa capacité à monter en charge ou encore la disparition des coûts de financement initiaux d'infrastructure (supportés par le prestataire), la DSI gagne en agilité : elle met en place des applications plus rapidement et pour un moindre coût tout en simplifiant sa capacité à les faire évoluer facilement au fur et à mesure des besoins.

- 05-

Devenez un opérateur de services

Auparavant fournisseur d'infrastructure et de technologies, la DSI devient progressivement mais inévitablement, avec le Cloud, un fournisseur de services avec des engagements de résultats.

Le rôle de la DSI sera moins de construire ou d'exploiter des systèmes que de réunir au sein d'un catalogue les services internes et ceux des différents prestataires de Clouds externes pour les proposer aux métiers.

En d'autres termes, la DSI doit concevoir son propre « market place » à usage interne afin de conserver la maîtrise de son informatique, limiter le shadow IT et apporter de la valeur ajoutée au business.

- 06-

Capitalisez sur les services PaaS

Le Cloud, c'est aussi un ensemble de services de maintenance, d'administration ou encore d'identification qui peuvent remplacer avantageusement des déploiements internes.

Typiquement, plutôt que d'attribuer des ressources humaines internes à la maintenance d'un serveur d'annuaire ou d'une base de données, l'utilisation de ces services Cloud permet de focaliser ses équipes sur des tâches présentant plus de valeur ajoutée pour le business et d'accélérer les développements.

- 07-

Capitalisez sur les services PaaS

Ce n'est pas parce que c'est dans le Cloud qu'il ne faut pas surveiller les processus, ne serait-ce que pour s'assurer que la facture correspond bien aux services consommés, que le niveau de garanties est respecté, que l'on ne sous-exploite pas des ressources prépayées, que l'on ne surconsomme pas des services à l'excès, etc.

Avant d'opter pour un prestataire, renseignez-vous sur les outils de supervision fournis et assurez-vous qu'ils peuvent être facilement intégrés à vos outils de monitoring.

Bref, supervisez vos services Cloud comme vous supervisez vos systèmes internes !

- 08-

Utilisez du Cloud pour vous sécuriser

Beaucoup d'entreprises restent persuadées que leur informatique est mieux protégée en interne que dans le Cloud. Que nenni ! Les fournisseurs de services garantissent un niveau de sécurité au moins aussi élevé et même bien souvent plus élevé que les entreprises, notamment les PME, ne peuvent s'offrir. Résultat, vos données, vos sauvegardes, etc. seront certainement plus à l'abri dans le Cloud qu'en interne.

De la même façon, en cas de coup dur, un PCA ou PRA est très souvent bien plus facile et infiniment moins coûteux à déployer dans le Cloud. Pour la plupart des entreprises, le Cloud devrait être la première destination des sauvegardes et le site de votre PRA/PCA.

AXEL
définit autrement la technologie
du Client Léger

Prêt gratuit pour évaluation

www.axel.fr

Clients Ultra Légers sans système d'exploitation

Adaptez vos applications à la philosophie du Cloud

Le Cloud c'est la promesse de la souplesse et de l'élasticité. Pour en profiter pleinement, vos nouvelles applications devront adopter une philosophie « services » et s'appuyer sur une plateforme PaaS qui devra être choisie en fonction des compétences internes.

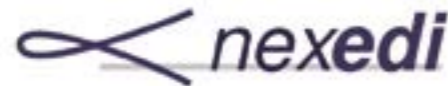
Pour profiter pleinement de cette « élasticité », la DSI doit aussi gagner en agilité.

Dans cette perspective, une organisation de type Devops constitue un avantage significatif.

Adopter la philosophie Cloud c'est aussi adopter des méthodes de développement agiles et le Continuous Delivery.

Choisissez bien vos prestataires

Enfin, assurez-vous que le niveau de services et les certifications de votre prestataire correspondent au type d'applications, de processus et de données hébergés, surtout si les contrats proposés ne sont pas personnalisables. Dans certains cas, une garantie de Cloud français ou « souverain », peut se révéler indispensable dans le cadre d'entreprises soumises à des contraintes réglementaires. Évaluez également le plan de « réversibilité », clause particulièrement importante si vous voulez un jour changer de prestataire. Pour bien faire, ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier et utilisez plusieurs partenaires pour exploiter les forces de chacun et travailler votre capacité à passer d'un Cloud à l'autre.



La cour d'appel de Douai, dans un arrêt du 26 novembre 2015

Confirme le jugement déferé sauf en ce qu'il a débouté Nexedi de son action en concurrence déloyale et de ses demandes de publication, ainsi que sur les dépens et les frais irrépétibles ;

Statuant à nouveau,

Dit que Smile a commis des actes de concurrence déloyale à l'égard de Nexedi en tenant des propos de nature à porter le discrédit sur ses produits et services dans son livre blanc intitulé « ERP open source » ;

Y ajoutant,

Autorise la publication du dispositif du présent arrêt dans cinq journaux ou revues professionnels français, au choix de Nexedi et aux frais de Smile, sans que le coût de chaque publication n'excède la somme de 3.000 € hors taxes ;

Ordonne la publication du dispositif du présent arrêt en partie supérieure du site internet de Smile (<http://www.smile.fr/>) pour une durée de 2 mois ;

Dit n'y avoir lieu à application de l'article 700 du code de procédure civile ;

Dit que chaque partie conservera la charge des dépens par elle exposés ;

Rejette toute autre demande.

Les cadres supérieurs négligents avec les informations sensibles

Les cadres supérieurs et dirigeants des PME porteraient préjudice aux informations confidentielles.

Les mauvaises habitudes de traitement des données sont tenaces. Pour preuve, les hauts responsables contournent les protocoles de sécurité et mettent en péril la réputation de l'entreprise. Sans oublier les conséquences potentiellement désastreuses. Découvrons quelques chiffres qui laissent pour le moins perplexes...

Un dirigeant sur cinq trouve les processus de protection de l'information trop complexes

Un constat bien inquiétant au vu des dommages pour la réputation en cas de compromission des données.

- 21% des dirigeants trouvent ces processus trop complexes et recherchent une alternative

- **14% ne suivent pas les politiques internes de sécurité** de l'information, jugées trop compliquées

- 6% ignorent complètement l'existence de règles à ce sujet

Des informations confidentielles envoyées via des emails personnels

La sensibilisation envers tous les collaborateurs est primordiale et les dirigeants se doivent de montrer l'exemple.

- 57% des membres de la direction générale ont déjà laissé des informations confidentielles ou sensibles dans l'imprimante

- **49% envoient des informations sensibles via leur compte e-mail personnel**

- 40% ont déjà envoyé des informations via un réseau sans fil sécurisé

- 43% ont déjà jeté des documents dans une corbeille librement accessible

- 39% ont déjà oublié et perdu des informations professionnelles dans un lieu public



Des informations sensibles hors du lieu de travail

D'autres chiffres qui font pâlir ...

- **56% admettent sortir des informations sensibles** ou confidentielles du lieu de travail

- 48% reconnaissent avoir envoyé ces informations au mauvais destinataire

Au niveau administratif, les documents s'égarer ...

Que dire des documents égarés, des informations confidentielles oubliées, et de celles envoyées au mauvais destinataire ?

- **29% ont déjà oublié des informations confidentielles** dans l'imprimante

- 21% ont déjà traité négligemment des données ou les ont communiquées au mauvais destinataire

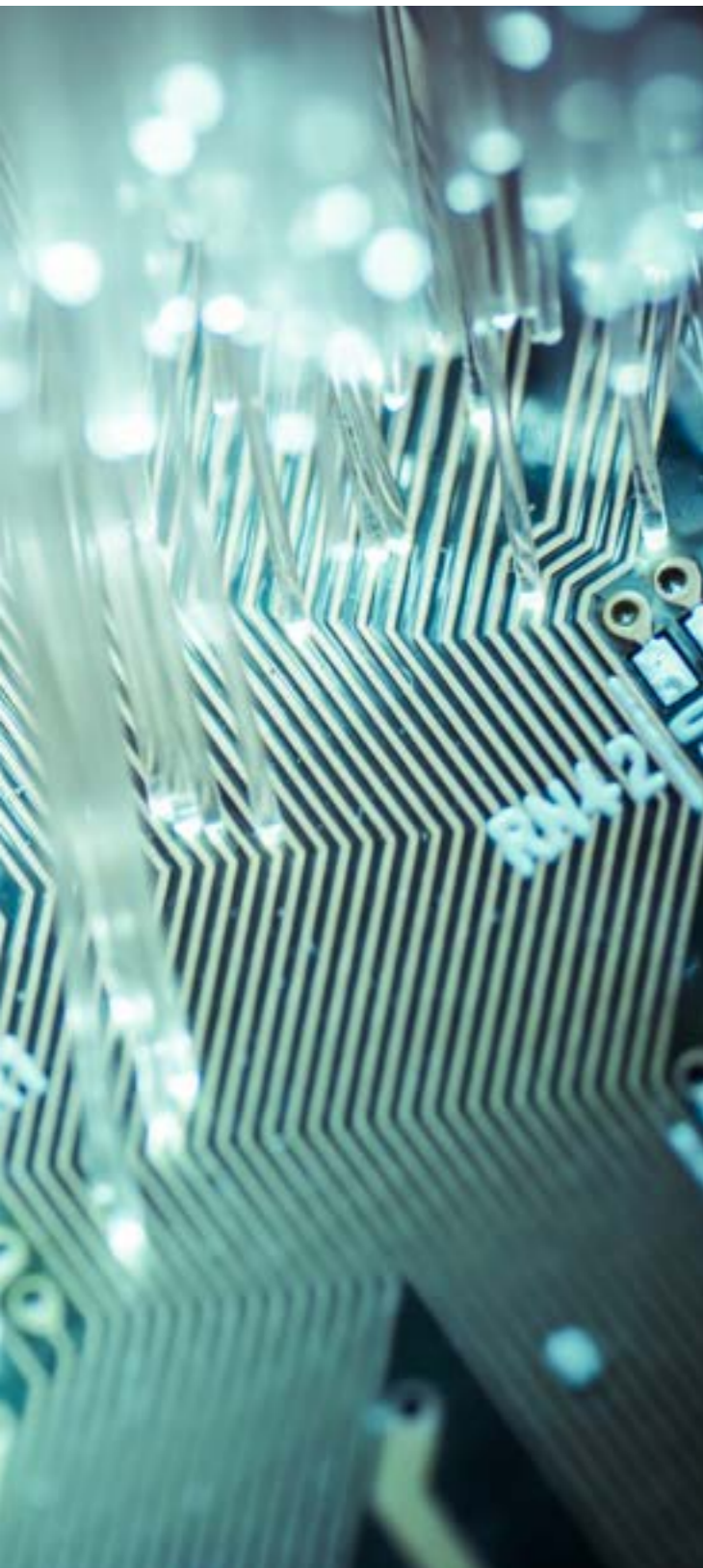
- 15% avouent avoir égaré des documents professionnels dans un lieu public

Il y a donc urgence ! Se rendre conforme aux obligations de traitement et de sécurité des données est une chose, choisir des comportements adaptés à la sécurité des informations en est une autre.

Recherche réalisée par Opinion Matters pour Iron Mountain. 4 006 salariés d'entreprises entre 250 et 3 000 salariés (250-5 000 en Amérique du Nord) ont été interrogés au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, en Espagne et en Amérique du Nord. L'étude sous forme d'entretiens en ligne a été réalisée en avril et mai 2016.

Les nuages de la régulation

COUVRENT LE CLOUD



Tandis que le règlement général sur la protection des données (GDPR), adopté en avril 2016 doit entrer en vigueur en 2018, l'ANSSI réfléchit fortement à une nouvelle certification de sécurité des prestataires du Cloud qui obligerait les OIV (Organisme d'Importance Vitale) à utiliser exclusivement des prestataires Cloud certifiés.

Comment faire pour limiter, d'abord pour les 250 entreprises les plus sensibles du pays (les OIV), l'export aveugle de leurs données informatiques - "le pétrole du XXIème" - vers des hébergeurs dont on maîtrise peu la probité, notamment quand il s'agit de l'espionnage économique ?

Définir et appliquer une nouvelle certification

La réponse est naturelle : définir et appliquer une nouvelle certification. A l'instar de la qualification PASSI pour les acteurs de l'audit sécurité, l'ANSSI est sur le point de lancer une certification sécurité à deux niveaux à destination des hébergeurs et opérateurs de Cloud.

La réflexion date de 2014 mais elle va sûrement aboutir, car ces deux dernières années, nombre de grandes entreprises nationales ont externalisé des services (notamment bureautiques) et des apps, s'appuyant largement sur le Cloud lui-même hébergé aux quatre coins du globe.

Et assez souvent, à l'insu des utilisateurs métiers un peu ignorants - d'où l'utilité des RSSI, mais cela est un autre sujet.

Cloud Secure

Inspirée fortement de la norme ISO27001, deux niveaux de qualification seraient applicables aux différents acteurs français, européens mais aussi américains : le 1er niveau Cloud Secure et le 2ème Cloud Secure+. Le 1er couvrirait les bonnes pratiques de la SSI : contrôles d'accès physiques,

authentification forte, chiffrement des données, hébergement des données en Europe. Le 2ème niveau imposerait une authentification multi-facteurs, une gestion et une conservation ciblées des logs, un chiffrement physique, un hébergement en France, une politique de gestion et traçabilité des administrateurs, etc.

Peu de mystère : les OIV seront probablement obligés de faire appel aux prestataires Cloud Secure+. Français ou pas. D'ailleurs, ayant pour objectif de stopper toute pensée protectionniste, l'ANSSI a appelé les grands acteurs américains du Cloud à participer à la réflexion et au mouvement. Et très récemment, certains majeurs ont annoncé des datacenters Cloud en France ! Comme quoi !

Charte de bonne conduite

En complément, une vingtaine de prestataires de Cloud menés par OVH, ont bâti une charte de bonne conduite dévoilée fin septembre à Bruxelles. Associée à un label de certification délivré par un organisme indépendant, cette charte engage ses signataires, entre autres, à traiter les données de leurs clients en Europe en indiquant notamment la localisation géographique des datacenters utilisés. L'objectif à terme est que cette charte serve de base juridique pour le législateur, car le G29 des CNIL européennes est censé lui aussi légiférer. La course est donc lancée !

> *Propos de Théodore-Michel Vrangos, cofondateur et président d'I-TRACING, recueillis en exclusivité par la rédaction de SMART DSI.*



twitter

LE MONDE DE DEMAIN VU PAR SATYA NADELLA, CEO DE MICROSOFT, ET DÉCRYPTÉ DÈS MAINTENANT SUR ITPRO.FR

iTPro.fr

Actualités, chroniques et dossiers informatiques experts pour les Professionnels IT.

Nouveau sur iTPro.fr : les chaînes Enjeux DSI et Vidéos IT !

Suivez-nous sur **Twitter** : @iTPROFR

Bon, maintenant que J'AI OFFICE 365, JE FAIS QUOI ?

Partie 2 : la gouvernance

« Le meilleur moyen de prédire le futur c'est de le créer ! » Peter Drucker



J'ai vu cette citation de Peter Drucker sur des sacs à goodies lors des Microsoft Experiences de Paris. Parlant de gouvernance et de ses implications, je l'ai trouvée parfaitement appropriée. Plutôt que de subir la loi du helpdesk, pourquoi ne pas, dès le départ, créer les bonnes conditions pour en limiter l'impact ?

Avant toute chose, il convient de définir la gouvernance. D'après la définition de Microsoft, il s'agit de « l'ensemble des stratégies, rôles, responsabilités et processus permettant de contrôler la façon dont les services commerciaux et les équipes informatiques d'une organisation collaborent pour réaliser leurs objectifs ». Cela couvre donc... tous les sujets ! et évidemment, tous les sujets ne peuvent pas être couverts de la même manière.

Pour ma part, j'ai identifié quatre niveaux de gouvernance. Lorsque je les présente, je pars d'une gouvernance version 0 ou 0.x qui utilise les outils standard d'Office 365 pour arriver à une gouvernance version 3.0, résolument prédictive, qui ne tirera pas grand-chose des outils fournis par défaut. (voir figure 1)

Au niveau 1 (ou aussi gouvernance version « 0.x »)
Je définis un mode de gouvernance qui s'appuie sur les outils standard (portail d'administration, centrale d'administration SharePoint ou menu site settings) ; ou bien sûr un ou plusieurs outils ou scripts destinés à des tâches très spécifiques.

Ce mode de gouvernance est contraignant principalement sur deux points : la gestion de la supportabilité doit être continue pour suivre les mises à jour d'Office 365, et la charge de maintenance associée nécessite des compétences rares (scripting / développement et maîtrise d'Office 365). Dans ce mode de gouvernance, le travail est réactif. C'est le cas typique du helpdesk.

Au niveau 2 (gouvernance version « 1 »)

Je définis un mode de gouvernance qui s'appuie sur une plateforme regroupant plusieurs outils, intégrés ou non. Cette plateforme doit permettre de planifier des tâches récurrentes et le reporting associé, ainsi que d'automatiser la réponse à des opérations non autorisées (mais qui restent possibles parce que certains utilisateurs en ont la permission technique).

Ce mode de gouvernance garantit la cohérence de la plateforme par une gestion automatique de la configuration, et permet de supprimer des opérations de maintenance répétitives.

Au niveau 3 (gouvernance version « 2.0 »)

Je définis un mode de gouvernance qui permet de réduire le niveau de permissions techniques des utilisateurs, en les transformant en permissions fonctionnelles (administrateur de site SharePoint par exemple, dont les permissions en contrôle total seraient abaissées à de la simple contribution).

Il s'appuie sur une offre de services pour offrir aux utilisateurs une palette d'actions administratives. Ces services sont configurés et maintenus par l'IT pour garantir la cohérence de la plateforme.

Au niveau 4 (gouvernance version « 3.0 »)

Je définis un mode de gouvernance qui doit permettre de répondre à des menaces identifiées mais aléatoires. Par exemple, automatiser le traitement de la sécurité : l'information est-elle où elle est censée être ?

Visible de ceux qui ont le droit de la voir ? quelle réponse apporter si ce n'est pas le cas ? Dans un contexte hybride, assurer le cloisonnement des données onpremise vs. Online. La sécurisation des OneDrive est également un sujet qui peut être traité par ce biais.

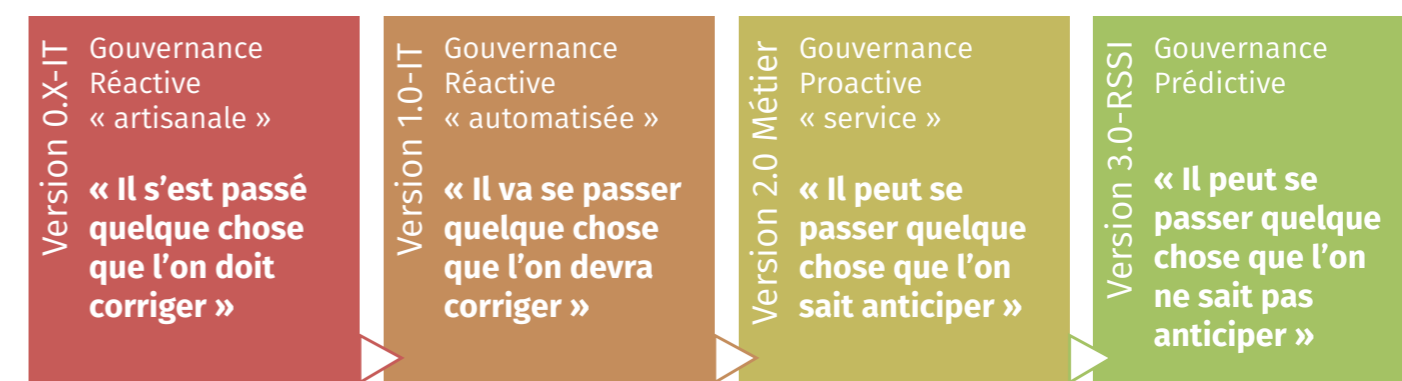


Figure 1

Cette présentation des quatre niveaux de gouvernance faite, posez-vous les questions suivantes :

- **à quel niveau de gouvernance vous situez-vous ?**
- **quel niveau souhaiteriez-vous implémenter ?**

Une fois la réponse établie, la question reste de savoir comment mettre en place votre plan de gouvernance. Je me souviens d'un rendez-vous client pendant lequel ce dernier évoque le retard pris dans le projet d'ouverture de Office 365. Pour des tergiversations internes essentiellement, mais qui ont fait prendre deux ans de retard au projet. Pendant ce laps de temps, l'équipe initiale de quatre personnes a été réduite à une seule, devant moi, me disant que « oui, ce que vous me dites est très vrai, mais je suis seul à gérer la plateforme et 100% de mon temps est passé à faire du support et des corrections d'environnement ». Je lui ai donc proposé une approche en deux phases.

Phase un : (re)prendre le contrôle de votre environnement

Selon le contexte, la première chose à faire est de prendre (nouvelle plateforme) ou reprendre (plateforme existante) le contrôle de votre environnement.

Le but de cette opération est de vous libérer du temps. Parce que si le temps – ou les ressources – manque, alors vous ne pourrez simplement pas faire autre chose que travailler en réaction.

Une approche intéressante pour organiser les priorités peut être de lister les demandes au support et les classer selon deux critères qui vous sont propres. Par exemple, demandes techniques (backup, restauration, récupération de permissions) versus demandes fonctionnelles (provisionnement, configuration d'intégrations SharePoint / Yammer / CRM, demandes d'accès) ; demandes chronophages versus demandes fréquentes ; etc.

Ensuite, adapter la réponse : automatique ou manuelle ? Réactive (dans le cas d'une criticité faible car pas de perte de données par exemple, ou si aucun risque de sécurité n'est identifié) ou proactive (empêcher une action dont le mode opératoire est connu) ?

Pourquoi ne pas répondre par un catalogue de services ?

Cette dernière approche est intéressante car elle permet de verrouiller techniquement le niveau de permission des utilisateurs (par exemple, en faire de simples contributeurs sur SharePoint) et de créer des niveaux fonctionnels (par exemple, un

administrateur de site) qui pourront exécuter des services tels que la création d'un site, la création d'un utilisateur Office 365 ou d'un groupe, etc.

Les services étant configurés par l'IT, vous avez via cette solution une option pour à la fois éviter d'avoir des utilisateurs avec des permissions techniques trop élevées mais qui peuvent néanmoins utiliser la plateforme et également une IT en contrôle sur l'environnement.

Quel que soit votre choix, commencez par implémenter une bonne solution plutôt qu'une solution « acceptable ».

Phase deux, adopter une approche par objectif

Attention à la condition sine qua non : connaître les objectifs (ce qui n'est pas toujours le cas). Il arrive très souvent que ces derniers soient peu ou pas du tout expliqués, ce qui conduit à tourner en rond. Ou encore que les objectifs des uns ne soient pas ceux des autres.

Par exemple, on pourrait citer :

- **D'un point de vue IT**, la réduction du temps de gestion de la plateforme, pour permettre de dégager du temps à l'IT. Par ce biais, elle pourra se concentrer sur l'évolution des outils et proposer plus de services. Tout en en réduisant le coût d'administration et de maintenance
- **D'un point de vue Métier**, la simplification de l'utilisation de l'outil : moins d'options pour l'utilisateur final mais plus claires et adaptées à son métier. Ceci pour susciter l'adoption par exemple
- **D'un point de vue sécurité**, éviter la fuite d'information vers d'autres supports parce que les usages ne sont pas implémentés correctement, ou mettre en place des processus de gestion de la conformité ou de DLP
- **D'un point de vue économique**, passer sur un mode « as a Service » dans lequel le coût d'une partie des fonctionnalités, standard, pourra être supporté par l'IT alors que des fonctionnalités plus avancées pourront être refacturées

Une fois les objectifs définis, il faut les placer dans un contexte temporel : ils sont des indicateurs d'un but à atteindre mais également des directives devant servir à orienter le SI vers une stratégie précise. Ils ne doivent donc pas être figés, mais revus régulièrement : quels seront vos besoins dans un voire deux ans ?

Admettons que votre objectif à l'ouverture d'Of-



HOUAM C'EST AVANT TOUT
LA SIMPLICITÉ
www.houam.com

Microsoft Azure

Office 365

SharePoint

Exchange

NOUS CONTACTER

Téléphone : + 33 (0) 1 40 903 148

Email : contact@houam.com

Site internet : www.houam.com

Office 365 soit l'adoption de l'outil par les utilisateurs mais dans un contexte de sécurisation pour l'IT et le RSSI. On peut envisager dans ce cas la mise en place d'un catalogue de services, ce qui permet aux utilisateurs d'utiliser SharePoint, créer des groupes Yammer ou Office Groups, faire de l'intégration SharePoint Dynamics 365, tout en étant simples contributeurs sur la plateforme. Donc de façon très sécurisée pour l'IT.

Admettons également que l'adhésion soit forte et que de nombreux containers et de nombreuses synergies existent désormais sur votre Office 365. Un an après l'ouverture, quels seront vos objectifs de gouvernance ? L'adoption n'en est plus un, puisqu'il est atteint. En revanche, des objectifs de sécurité accrus seront probablement à envisager, de même que la gestion des éléments devenus dormants, etc.

La plupart des organisations fonctionnent avec une IT toute puissante dont le rôle (hérité d'une longue tradition) est de prendre des décisions seule. C'est une erreur. L'IT est aujourd'hui au service des utilisateurs. Mais en revanche elle est directement responsable / incriminée lorsqu'un problème survient.

Le plan de gouvernance doit être à la fois au service de l'IT (en la protégeant), des utilisateurs (en évitant de les contraindre) et du RSSI. User à la fois d'efficacité et d'efficacités (faire les bonnes choses, et les faire bien).

Une bonne gouvernance doit mixer les deux approches, sous peine de mettre en place des règles peu utiles ou de ne pas prendre les bonnes décisions.

« J'aimerais vivre en théorie, parce qu'en théorie tout va bien »

En pratique, certaines choses sont à ne pas faire. Par exemple :

- Cadenasser le SI au détriment de l'adoption ou au contraire l'ouvrir en grand à son profit
- Sous-estimer la (montée en) charge de maintenance réactive et penser « qu'au début du projet, on n'aura pas besoin d'être outillé »
- Se dire que les utilisateurs savent se servir d'Office 365 (ou ont été formés pour cela)
- Croire que les mauvaises utilisations du SI ne sont que le fruit d'une volonté de nuire
- Juger que la gouvernance n'est pas nécessaire ou que l'on n'est pas « mûr » pour l'implémenter

Pour illustrer ma théorie sur la gouvernance, je

vous présente donc un cas pratique. Imaginez un environnement de gestion de communautés dans une grande organisation (dans ce cas, un peu plus de 5000 utilisateurs). A l'état initial, l'IT est complètement débordée : elle comptait deux personnes l'année du lancement de la plateforme Office 365, une seule l'année suivante. Dans ce contexte, nous avons identifié les rôles suivants :

Administrateur SharePoint (IT) : crée les communautés et assure le Backup / Restauration. Le processus est le suivant : un utilisateur fait une demande de création d'une communauté par mail. L'IT traite le mail dans la semaine, crée une collection de site. Le demandeur est propriétaire de sa collection, y a tous les droits.

L'IT se dédouane ensuite de tout ce qui pourrait se produire dans cette collection de site, et ne s'occupe que de l'inclure dans un plan de sauvegarde globale.

Administrateur de communauté (Métier) : gère un ensemble de communautés. Les tâches techniques associées sont simples : création de site communautaires, de bibliothèque de documents, de forums de discussions.

Il gère également les permissions et peut être modérateur d'une communauté. Son niveau de permission technique est en contrôle total sur la collection de site et les éléments enfants.

Modérateur de communauté (Métier) : gère une communauté, c'est à dire un site de type communauté. Les tâches techniques associées sont simplement la création de bibliothèques de documents ou l'attribution de permissions. Son niveau de permission technique est en contrôle total sur le site.

En phase 1, nous allons reprendre le contrôle sur l'environnement. En mettant en place un audit de permissions, nous nous rendons compte que quasiment tous les utilisateurs ont fini par être promus et sont en contrôle total sur les communautés auxquelles ils ont accès.

Action : nettoyage de permissions, tous se retrouvent contributeurs, les propriétaires de sites restant seuls avec le contrôle total. Puis mise en place d'une règle automatisée pour s'assurer que ces permissions resteront dans cet état (avec un rollback automatique si un utilisateur non autorisé venait à les changer).

Cette opération protège également les héritages, et diminue de 60% les requêtes adressées à l'IT. Economie d'une charge de trois jours par semaine.

En phase 2, définir un objectif. Dans ce contexte, l'IT souhaitait à la fois passer en mode plutôt proactif,



Figure 2

mais également promouvoir Yammer.

Nous avons donc procédé en deux temps. Le premier temps voyait une refonte du système de permissions : tous les utilisateurs réduits à des contributeurs, tandis que trois groupes fonctionnels sont créés dans l'annuaire (Administrateur, Community lead, Modérateur).

Puis des services sont mis à disposition de ces groupes, avec une dénomination fonctionnelle. Les groupes étant imbriqués, les services de niveau le plus fin sont accessibles au niveau le plus élevé (voir figure 2).

Pour faciliter l'adoption de Yammer, le service de création d'une communauté permet, via l'utilisation d'un web service Azure et des API Microsoft, de demander à l'utilisateur s'il souhaite créer un nouveau groupe Yammer et l'intégrer dans sa communauté, en remplacement du flux RSS de SharePoint.

Après quelques mois de fonctionnement, les objectifs sont largement atteints. En termes d'adoption, environ 300 communautés et groupe Yammer sont créés.

En termes de charge de maintenance, le nombre de demandes au support concernant des points relatifs aux permissions sont réduits à quelques-uns

(essentiellement pour de nouveaux arrivants).

En revanche, de nouveaux objectifs peuvent être identifier : automatiser la gestion du cycle de vie des communautés, création et gestion des Groups, etc. La méthode ayant montré son efficacité une fois, la deuxième itération est en cours.

Office 365 pour les RSSI ?

Dans le troisième article de cette série, je m'intéresserai plus particulièrement à la version 3.0 de ma gouvernance, résolument orientée sécurité et conformité.

J'y parlerai notamment de protection des données, en temps réel, mais également de problématiques plus fonctionnelles.

J'y dépoussiérerai également quelques idées reçues, aujourd'hui encore freinant l'adoption d'Office 365, en montrant que la plateforme possède tous les arguments pour favoriser son adoption, et que des éditeurs tiers permettent d'aller beaucoup plus loin si les besoins sont exprimés.

> Fabrice Di Giulio, MVP Business Solution, MCSE SharePoint et Productivité

Les nouveaux métiers de la DSI :

LES 5 CLES DU SUCCES?

La DSI est en pleine mutation. Cloud, mobilité, digitalisation, IoT, Big Data en transforment le visage et le fonctionnement. La clé de cette mutation repose sur l'émergence de nouveaux métiers qui doivent intégrer la DSI... dès aujourd'hui.



En pleine transformation numérique, les entreprises publiques et privées, grandes et petites, enregistrent une mutation massive avec l'arrivée du numérique. Frappée de plein fouet, la DSI doit s'adapter à ce bouleversement qui amène les entreprises à réagir aux mouvements du marché beaucoup plus vite qu'auparavant. L'agilité de la DSI impacte très fortement l'agilité de l'entreprise elle-même.

Contrainte à l'évolution, la DSI doit saisir l'opportunité pour s'imposer comme une fonction fondamentale à l'élaboration de la stratégie d'entreprise, plutôt que seulement un support technique.

- 01 -

Devenir un opérateur de services Cloud

Encore considéré par nombre d'entreprises comme une nouvelle technologie à gérer, le Cloud est avant tout une nouvelle manière de fournir et gérer des ressources afin de favoriser l'innovation en réduisant le time-to-market.

C'est d'ailleurs pourquoi nombre de services métiers se passent de l'aval de la DSI pour adopter de nouvelles solutions SaaS afin de disposer aussi rapidement que possible d'outils leur conférant un avantage concurrentiel.

Plutôt que de chercher à combattre le Shadow IT, la DSI doit l'accompagner et l'éclairer en mettant, par exemple, en place les grandes règles qui régissent le système d'information de l'entreprise et en proposant un catalogue de services « certifiés » dans lequel les métiers pourront piocher des outils sans mettre en danger l'existant informatique.

Force de proposition qui anticipe les besoins de métiers, **la DSI devient en quelque sorte un opérateur de services** fournis par les infrastructures internes et les Cloud publics.

Dans ce contexte, selon le cabinet Vanson Bourne, la DSI sera amenée à guider les directions métier dans le choix de leurs services Cloud et arbitrera les litiges. Elle devra faire comprendre aux métiers les risques et les inconvénients de façon constructive. Elle jouera également le rôle « d'homme de loi » en faisant respecter les grandes règles qui régissent le système d'information de l'entreprise : accès aux informations, sécurité, etc.

Pour mener à bien cette mission, le DSI va devoir jouer le rôle de consultant auprès des métiers et s'entourer de nouvelles compétences, notamment

dans le domaine de la gestion des services pour piloter les activités externalisées.

- 02 -

Miser sur une organisation agile, plus proche des métiers

L'adoption du Cloud va également provoquer un rééquilibrage des compétences. Certains profils techniques chargés de l'exploitation de pans entiers du système d'information risquent de disparaître, la fonction étant désormais couverte par le Cloud. C'est notamment le cas pour les applications consommées en SaaS, les bases de données utilisées sous forme de service PaaS ou encore le stockage du IaaS.

En contrepartie, la DSI va devoir renforcer ses équipes sur la coordination technique, profils indispensables pour mener à bien des actions opérationnelles telles, la mise en œuvre de changements ou la résolution d'incidents sur un système d'information composite. Pour assurer la cohérence d'un système d'information multifacettes où applications internes dialoguent avec les services de différents Cloud, elles vont aussi devoir faire appel à des compétences d'intégration : architecture, orchestration, intégration de données, etc. La recherche de solutions maximisant la valeur générée pour l'entreprise implique nécessairement un dialogue plus étroit avec les métiers.

La DSI va donc devoir faire appel à de nouveaux profils capables d'initier les dialogues et d'identifier, clarifier, analyser, documenter les besoins. Baptisés « **Business Analysts** », ces profils traduisent les besoins de l'entreprise en objectifs fonctionnels et techniques et participent ainsi à la recherche de solutions innovantes, tant du point de vue IT que des processus métiers. Enfin, pour donner un avantage concurrentiel aux métiers, la DSI doit aussi s'appuyer sur une organisation agile, flexible et réactive.

Dans cette perspective, DevOps s'inscrit complètement dans la logique de recherche de réactivité en comblant le fossé entre les développeurs et les responsables d'exploitation.

En intégrant les métiers au processus de développement, DevOps permet également de gagner du temps et d'optimiser les livraisons. Des spécialistes Devops (qui est avant tout une démarche et une philosophie, non une technologie) doivent intégrer la DSI.

- 03 -

Élargir son périmètre à la mobilité et l'IoT

Annoncé comme la prochaine grande révolution, l'Internet Of Things (IoT) apporte aussi son lot de bouleversements au sein de la DSI.

Aujourd'hui, le phénomène touche plus particulièrement le B2B.

Pour rester concurrentielles, les entreprises vont devoir investir un domaine qui va probablement provoquer une consolidation de certains processus, notamment dans les domaines industriels. Face à une concurrence qui s'annonce rude, elles ont intérêt à recruter des ingénieurs capables de gérer les nouveaux workflows.

Prévoyantes, certaines ont déjà engagé des **Chief Internet Of Things Officer** ou le Head of IoT, sorte de responsable en chef de la stratégie IoT de l'entreprise ayant des compétences transverses sur des sujets aussi variés que la personnalisation, les prédictions, l'automatisation, la socialisation ou encore les modèles économiques basés sur l'usage plutôt que sur l'achat etc. Certaines universités américaines (Californie, École de Princeton) proposent déjà des Mooc et des formations autour des technologies. En France, les écoles d'ingénieurs sont encore à la traîne mais il existe des formations continues pour accompagner les mutations d'activité qui s'intéressent à l'IoT. En tout état de cause, après le bouleversement du Cloud, l'IoT constitue sans aucun doute le plus gros challenge auquel les entreprises vont devoir faire face tant du point de vue de la mise en œuvre que du recrutement de profils rares sur le marché de l'emploi.

- 04 -

Adapter le système d'information au Big Data

Avec le développement de l'IoT, la volumétrie des données à gérer va encore s'accroître. **Data Scientist, Chief Data Officer, Chief Digital Officer, Chief IoT Officer...** un panel de nouveaux profils et de nouvelles fonctions commencent à intégrer les organigrammes.

Parallèlement, le Big Data oblige les entreprises à

décloisonner les départements et à mettre en place une organisation transverse où directions fonctionnelles (marketing, finance, contrôles de gestion, relation client...), DSI (garante des choix technologiques) et spécialistes de la collecte et de l'analyse de la donnée collaborent autour de la data.

Enfin, il impose une immédiateté de production et une créativité débordante pour associer des données qui n'ont à priori aucune raison d'être agrégées. D'où l'importance de créer les conditions d'un travail collaboratif entre opérationnels, DSI, développeurs, Data Scientists afin de libérer l'imagination. Certaines entreprises vont même jusqu'à recruter des « agitateurs d'idées » provenant du service Innovation ou issus de domaines métier.

- 05 -

Revoir son infrastructure et ses règles de sécurité

Cloud, IoT, Big Data, mobilité... toutes ces technologies ont un point commun : elles bouleversent les frontières de l'entreprise.

À dire vrai, il n'y a plus de frontières. Ressources internes et externes (qu'elles soient humaines ou techniques) travaillent de concert pour fournir des services toujours plus innovants. Or, chaque objet connecté, chaque mobile, chaque utilisateur nomade (et ils le sont tous aujourd'hui) est une source de fuite ou d'intrusion potentielle.

Des hackers ont, par exemple, réussi à reconstituer le contenu d'un courrier électronique rédigé par un porteur de smartwatch en captant les mouvements de son poignet. Dans ce contexte, les bonnes vieilles recettes en matière de sécurité, reposant notamment sur la protection d'un périmètre, sont quelque peu dépassées.

Les entreprises vont développer de nouvelles **approches, basées notamment sur la gestion des accès et des identités**, pour protéger les infrastructures de l'entreprise. Dans cette perspective, elles devront investir dans de nouveaux outils tels que les IAM (Identity and Access Management) et SIEM « 2.0 » (Security Incident and Event Management, s'appuyant sur de l'Intelligence Artificielle et du Deep Learning) pour authentifier, accéder, tracer, chiffrer, détecter les comportements anormaux, etc.

Leur mise en œuvre suppose des compétences techniques adéquates, capables de mettre en place les règles et d'affiner les paramètres afin de tirer le meilleur profit de ces outils.

> Par Loïc Duval





Jeff de Bruges opte pour le 100% SSD

Pour optimiser le stockage de ses données, Jeff de Bruges, le leader de la vente de chocolat en réseau en France, a fait le choix de migrer sur une baie de stockage 100% SSD. Le déploiement de cette solution conseillée et déployée par inmac wstore permet à l'entreprise de réduire considérablement les temps d'accès aux données.

« Notre baie de stockage étant devenue incompatible avec les évolutions de VMware, il nous fallait absolument faire évoluer notre plateforme. Mise en place en 2008, elle ne répondait plus à nos besoins de performance et nos exigences en terme de sauvegarde et de PRA » confie Georges Selan Directeur des Systèmes d'Information de Jeff de Bruges. En 2016, le DSI convainc la direction de moderniser le matériel de stockage. Georges Selan veut une technologie performante et innovante.

Au printemps 2016, il lance un appel d'offres auprès de plusieurs prestataires dont inmac wstore. Après l'analyse des besoins, les divers intégrateurs pro-

posent des solutions différentes, certaines basées sur des solutions 100% SSD, d'autres sur des solutions hybrides, par exemple 40% SSD contre 60% de disques traditionnels.

En juin 2016, le DSI fait le choix d'inmac wstore pour la pertinence de leurs préconisations techniques et budgétaires ainsi que pour la qualité de présentation du projet. Durant trois mois, deux collaborateurs d'inmac wstore travaillent à la migration de l'infrastructure virtuelle vers la plateforme VMware 6.0 en collaboration avec le DSI et ses administrateurs système et réseau. « Nous n'avons eu aucune mauvaise surprise, pas plus pendant les phases de

recettage qu'au niveau du temps de déploiement de la plateforme ou du budget. Aucun dépassement, ce qui mérite d'être souligné » insiste le DSI. La bascule s'est effectuée le week-end, fin août début septembre.

Le lundi 2 septembre au matin, la solution était efficace.

Des temps de traitement réduits de plus de 60%

Au bout de deux mois et demi de mise en production les résultats sont là. « Si le ROI ne rentre pas en ligne de compte dans un projet comme celui-ci, la promesse de gains en matière de durée de traitement et d'accès aux données de la solution est bien là » déclare Georges Selan.

Les sauvegardes que l'entreprise effectuait sur bandes, se faisaient la nuit et durant huit heures.

Aujourd'hui cette sauvegarde sur disque se fait en

quatre heures grâce à des algorithmes qui lisent et écrivent les données à des vitesses 10 fois supérieures à celles des disques durs mécaniques. « Par ailleurs, l'évolution des switchs de 4 à 16 Gbits multiplie par 4 le taux de transfert. Cela nous permet de sauvegarder sur disque pendant la nuit et sur bande pendant la journée », poursuit-il.

Cette solution permet aussi d'accéder et de restaurer bien plus rapidement les données en cas de dommages.

Quant à la prise en main de la solution par les administrateurs de l'équipe informatique de Jeff de Bruges, celle-ci s'est faite très rapidement. « La typologie d'architecture étant la même que la version précédente, une demi-journée de formation a suffi pour se familiariser avec quelques fonctionnalités du soft » souligne le DSI.

Dernier point enfin, dès janvier 2017 l'ERP, qui centralise la comptabilité, le marketing, les ventes et la gestion des stocks de l'entreprise, basculera sur la nouvelle architecture.

Audit, infrastructure et transfert de compétences

Réactivité sur la mise en place d'un audit et sur les délais de réponses, inmac wstore revient sur les solutions proposées, avec Arnaud Brozzi, ingénieur commercial Infrastructures.

Après un audit de l'infrastructure de l'entreprise et au regard de ses besoins affichés en matière de performance de stockage, « nous avons préconisé une baie 3PAR Full Flash HPE avec un cluster serveur de 4 nœuds DL580 Gen 9 quadri processeurs. En parallèle, et en adéquation avec la nouvelle infrastructure, nous avons proposé de faire évoluer son cœur de réseau en 10 Gbit/s sous Cisco. Pour appuyer notre choix, nous avons emmené Monsieur Georges Selan, DSI de Jeff de Bruges dans un Demo Center partenaire pour un POC (Proof of Concept/ Preuve de concept) de la plateforme ».

Et de poursuivre « Une fois confirmation de la solution, nous avons travaillé à son déploiement et avons assuré le transfert de compétences. Ce transfert s'est réalisé au niveau de la migration des données que nous avons effectuée sur la nouvelle plateforme et au niveau de la création de serveurs virtuels »

Quant à l'aspect formation, « HPE a, ensuite, assuré deux jours de formation pour familiariser l'administrateur aux fonctionnalités de la solution. La prochaine étape : transférer la base de données SQL qui tourne actuellement sur un serveur dédié vers la baie 3PAR Full Flash HPE ».

Qui sera votre collaborateur en 2020 ? PROFIL, COMPETENCES ET EVOLUTION



La révolution numérique est en marche ! Flexibilité, agilité, adaptabilité, prise d'initiatives... Les environnements et conditions de travail, les infrastructures, les collaborateurs, les échanges, les méthodes, les stratégies, les gouvernances, les modes de management, autant d'éléments qui se trouvent déjà profondément modifiés.

Pour compléter notre dossier " Les nouveaux métiers de la DSI ", poursuivons par un peu de perspective.

+100 SPEAKERS + 1,500 DELEGATES + 40 EXHIBITORS

MPLS+SDN
+NEWORLD
→ PARIS 2017
19TH EDITION

21/24 MARCH 2017 MARRIOTT PARIS RIVE GAUCHE
HOTEL & CONFERENCE CENTER
www.upsidesideconferences.com

Un nouveau regard

Alors, quels vont être les nouveaux besoins des entreprises dans les années à venir ? Quelles vont être les compétences requises pour faire avancer et propulser les organisations bien au-delà de leurs habitudes et intensifier leurs relations ? Comment parvenir à séduire les nouveaux talents tant recherchés ?

Le Cigref vient de publier un rapport (1) qui pose les questionnements des entreprises jusqu'à la gestion des talents ...

L'attractivité est une chose, mais comment retenir et gérer ces talents ?

Objectif compétences

Le rapport est formel. L'acquisition des compétences mais aussi l'exigence d'adaptation des compétences vont bien au-delà de la fonction SI, ce qui sous-entend évidemment pour l'entreprise, des nouveaux défis parfaitement ciblés.

Les relations avec les écoles et les universités (Epitech, Epita, Ecole 42 ...) doivent donc être repensées, mais pas seulement.

Il y a urgence à encourager les initiatives et les bonnes pratiques, et à valoriser les données, notamment ces nouveaux métiers aux doux parfums de datas, Data Analysts, Data Scientists, de mobilité, de marketing digital ou encore d'e-reputation.

Face au foisonnement de ces nouvelles expertises, il est grand temps de se poser les questions pertinentes.

De l'approche agile aux nouveaux risques orientés cybersécurité, des relations avec l'écosystème aux nouvelles approches des achats, des métiers émergents à l'évolution de la DSI, les interrogations planent au sein des départements eux-mêmes.

La DSI doit se redéfinir et ne plus apparaître comme « une DSI à deux vitesses ».

Les Métiers mènent de plus en plus la danse, et l'analyse, la relation client, le temps réel et la créativité sont devenus les clés de la réussite.

Des métiers en évolution

Pour répondre à ces bouleversements et aux enjeux transversaux, le Cigref précise ainsi les quatorze métiers émergents ou en évolution, selon cinq domaines parfaitement définis.

- **Sécurité** (Auditeur SSI, Expert Cybersécurité, RSSI)
- **Data** (Chief Data Officer, Data Engineer, Data Privacy Office)
- **Agile** (Coach Agile, Product Owner, Scrum Master)
- **Transformation et gestion du changement** (Chief Digital Officer, Responsable Marketing de la DSI)
- **Gouvernance de la relation avec les fournisseurs** (Acheteur IT – Software Asset Manager – Vendor Manager)

Toutes les compétences sont donc mobilisées.

La communication et l'accompagnement au changement mais aussi les indicateurs de performances et la compétitivité deviennent les clés de la transformation du numérique.

D'une situation de monopole, qu'ils le veuillent ou non, les acteurs glissent vers un partage et une intégration des services.

N'oublions pas que le patrimoine informationnel demeure l'enjeu le plus important !



Le CIGREF dont la mission est de « développer la capacité des grandes entreprises à intégrer et maîtriser le numérique » vient de publier un rapport « Le Collaborateur 2020 », son profil, ses compétences, et quelle politique pour l'attirer, le garder ? » pour permettre aux entreprises de mieux anticiper leurs besoins en compétences. Plus d'informations : www.cigref.fr/wp/wp-content/uploads/2016/10/CIGREF-Collaborateur-2020.pdf

> Par Sabine Terrey

L'ère du digital

ENTRE CRAINTES ET REALITES

Intéressons-nous au phénomène des start-up digitales et à l'innovation. A l'occasion du dernier Dell EMC Forum qui s'est tenu à Paris au Carrousel du Louvre, l'étude « Digital Transformation Index » pour le moins surprenante a été dévoilée et commentée par Sébastien Verger, CTO Dell EMC France et Denis Montillet, Enterprise Marketing Manager Dell EMC France.



Quelle est la maturité des entreprises aujourd'hui face à la transformation digitale ? Il est temps de tirer quelques leçons des chiffres quand on s'aperçoit que 43% des entreprises françaises (48% au niveau mondial) ne se projettent dans 3 ans et ne savent pas à quoi ressemblera leur industrie. Des indices qui soulèvent quelques inquiétudes, d'autant que plus de 70% admettent que la transformation digitale pourrait être plus étendue dans leur entreprise.

La maturité

Premier enseignement à souligner en 2016 : la maturité des pays. Notons d'ores et déjà deux Top 3. « Si l'Inde, le Brésil, le Mexique sont des pays qui se sont développés avec le numérique, qui disposent de codeurs et sont acteurs de cette transformation » souligne Denis Montillet, le Canada, la Chine, le Japon se situent paradoxalement dans les trois dernières positions « le poids du legacy étant important, ils doivent continuer à maintenir les systèmes » précise Sébastien Verger. La Chine a beaucoup plus investi sur les process industriels mais est moins avancée sur la transformation digitale. La France s'en sort honorablement à la 8ème place devant les Etats-Unis.

Adopter le numérique n'est pas inné et les rythmes varient selon les secteurs concernés. Si on remarque une vraie logique dans le peloton de tête avec les télécommunications, les technologies et les médias, on constate des retardataires avec la santé publique, la santé privée et les assurances. Dans le monde des assurances, l'inertie à l'innovation est colossale, la pression est forte, puisque 85% se sentent menacés par les start-up digitales et 50% pensent que les clients sont les moteurs de l'innovation.

La pression digitale sur le marché

Loin de tous les systèmes classiques, l'innovation technologique fait émerger de nouvelles tendances, l'uberisation de l'économie plane sur les organisations. « Ceux qui maîtrisent la donnée, le data-driven marketing, même s'ils n'ont pas la légitimité sur un secteur, peuvent déployer un service sur un cœur de clients qu'ils connaissent parfaitement » commente Denis Montillet. Pour 62%, l'émergence des technologies numériques amène de nouveaux concurrents. De plus, 78% des chefs d'entreprises ressentent la pression des start-up digitales et 45% craignent de devenir tout simplement obsolètes d'ici 3 à 5 ans.

En France, alors que 81% des dirigeants se sentent menacés par les start-up digitales, 37% seulement développent une stratégie et s'associent à elles pour un modèle d'innovation ouvert « avec ce mode d'association plus ouvert que le simple rachat, l'entreprise ne prend pas la totalité des risques » admet Sébastien Verger.

Selon l'étude, notons les **5 freins qui ralentissent le progrès numérique**

1. Budget et ressources insuffisants
2. Expertises et compétences inadéquates
3. Manque de soutien des équipes dirigeantes
4. Décalage entre les technologies et le rythme de l'entreprise
5. Confidentialité des données et problèmes de sécurité

Des leviers pour réussir

Pour faire face, les dirigeants doivent s'armer et réfléchir aux 5 sujets clés pour réussir

- Anticiper de nouvelles opportunités de façon prédictive (utiliser l'analytique)
- Démontrer transparence et confiance (données, financement)
- Offrir des expériences uniques et personnalisées (l'utilisateur au centre de l'application)
- Innover de manière agile (changer le mode de fonctionnement de l'IT, renverser les tendances)
- Agir en temps réel

La France en demi-teinte

La France ne fait pas exception, les technologies numériques et l'IoT secouent le marché, et les entreprises doivent acquérir très rapidement les nouvelles compétences. La France est relativement active, puisque 67% investissent dans une infrastructure IT.

Néanmoins, 6 entreprises sur 10 en France ne peuvent pas répondre aux attentes principales des clients, en matière de sécurité ou d'accès rapide aux services et informations en continu. Encore plus inquiétant ! 65% reconnaissent ne pas être capable de réagir à l'information en temps réel et 24% seulement considèrent que leur entreprise agit de façon transparente.

Etude menée par Vanson Bourne auprès de 4 000 dirigeants et décideurs d'entreprises – depuis les PME jusqu'aux grands groupes – dans 16 pays et 12 industries.

> Par Sabine Terrey

L'ETUDE A RETENIR



Trois pratiques de leadership numérique

Un dirigeant sur cinq est un leader numérique. Performance financière, satisfaction et engagement des employés, culture de l'intégration, autant d'éléments qui renforcent le leader numérique. De plus, avoir un état d'esprit axé numérique va produire des effets positifs sur les résultats de l'entreprise.

Trois pratiques à retenir

- 66 % des dirigeants perçus comme « leaders numériques » remarquent une forte croissance des revenus et bénéfices : **performance financière**
- 87 % des employés se déclarant satisfaits sur leur lieu de travail soutiennent le leadership numérique : **engagement des collaborateurs**
- Des employés plus enclins à rester au sein de leur entreprises, même s'ils ont la possibilité de partir : **culture de l'intégration**

Une prise de décision simplifiée

Des dirigeants numériques tournés vers plus de transparence :

- 80 % des dirigeants numériques prennent des décisions qui sont pilotées par les données
- 63 % déclarent que leurs organisations sont capables de prendre des décisions en temps réel

La diversité avant tout

Dans les entreprises qualifiées leaders numériques, on remarque :

- Une diversité privilégiée au sein des catégories intermédiaires de salariés
- Une proportion plus importante de femmes au sein des équipes
- Des programmes mettant en avant la diversité (46 % contre 38 % de toutes les entreprises)
- Une diversité à la performance financière (37 %)

La génération des « millenials »

Des jeunes cadres veulent changer la culture de l'entreprise :

- La génération des « millenials » occupe rapidement des postes de direction
- Les leaders de la génération Y sont plus pessimistes que les autres dirigeants au sujet de l'organisation numérique
- Ils classent les compétences « leadership » entre 15 et 23 points de moins que les autres cadres, pour les notions de collaboration, gestion de la diversité et motivation
- Les cadres de la génération Y représentent jusqu'à 50 % des effectifs d'une entreprise et se font désormais entendre

L'étude Leaders 2020 menée par le cabinet Oxford Economics et parrainée par SAP a été réalisée dans le cadre d'une enquête menée auprès de plus de 4 000 dirigeants et salariés dans 21 pays. Elle identifie les caractéristiques des organisations qui réussissent aujourd'hui dans l'économie numérique.

La gestion des actifs logiciels EST-ELLE UNE PRIORITÉ ?

La gestion des actifs logiciels fait-elle partie de l'agenda des DSI ? Est-elle considérée comme un élément essentiel et est-elle suffisamment prise en compte ? D'autant que, si elle favorise la productivité et permet d'éviter les coûts non budgétés, elle semble jouer un rôle clé ! Alors, ne pourrait-elle pas aider les DSI à relever leurs challenges 2017 ? Hervé Le Fell, Directeur Général de Snow Software commente le sujet et nous en révèle les enjeux.



Si vous deviez résumer la gestion des actifs logiciels aujourd'hui, en 2016, en trois points ? Est-ce un concept fondamental au sein des entreprises ?

Résumons les enjeux de la gestion des actifs logiciels, nous pouvons en présenter trois à savoir,

- La gestion du risque
- L'optimisation des coûts
- Le contrôle des applications utilisées dans l'entreprise



« Comprendre les enjeux, évaluer les perspectives et conduire la transformation numérique de l'entreprise »

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT !

SMARTDSI

Oui, je profite de votre offre d'abonnement pour recevoir les 4 prochaines éditions du magazine SMART DSI au tarif de 120 € ttc*

Tarif d'abonnement pour la France métropolitaine, pour les abonnés hors de France métropolitaine, l'offre d'abonnement est au tarif de 140 € ht*

*Taux de TVA 21 %

** Taux de TVA du pays destinataire, surtaxe postale incluse soit 20 € par abonnement

Date + signature

Mode de règlement :

A réception de facture* Par chèque joint

*réservé aux sociétés en France - Belgique - Luxembourg & Suisse.

Indiquez votre N° TVA Intracommunautaire :

VOS COORDONNEES

Société

Nom Prénom

Adresse de livraison

.....

Code postal Ville

Pays

Tél. Fax

email.....

Renvoyez votre bulletin à notre service abonnements :

SMART DSI - TBS BLUE - Service des abonnements
11 rue Gustave Madiot - 91070 Bondoufle - France

Fax. +33 1 55 04 94 01 - e-mail : abonnement@smart-dsi.fr

Cela devient un concept de plus en plus fondamental qui s'illustre par la nomination d'interlocuteurs dédiés au SAM (Software Asset Management) au sein des entreprises.

Le Gartner a, par ailleurs, communiqué sur la difficulté croissante des DSI à contrôler le déploiement d'applications au sein de l'entreprise. En effet, si aujourd'hui 83 % du budget d'investissement est sous contrôle de la DSI, cette part passe à 50% à l'horizon 2020, c'est-à-dire demain. On peut dire que les métiers acquièrent de plus en plus d'applications (notamment sur les mobile devices) qui sont souvent installées sans que cela soit nécessairement visible par la DSI.

Un outil de gestion d'actifs logiciels permet d'avoir une visibilité sur les applicatifs utilisés par les collaborateurs quelle que soit l'origine de l'installation et le support utilisé (PC, SV, mobile devices).

Cette visibilité permet non seulement de prévenir les risques financiers liés à la conformité et à la gestion des droits d'usage mais également d'avoir un levier de négociation en ayant une évaluation factuelle des volumes de licences déployés et utilisés.

Le contrôle permet donc d'optimiser les coûts tout en réduisant les risques à condition de disposer des bons outils pour rendre concret l'immatériel. Si l'inventaire physique des matériels est généralement assez bien maîtrisé, l'inventaire des logiciels déployés est un vrai défi en termes d'identification et de valorisation.

La gestion des actifs logiciels fait-elle partie des priorités des DSI ?

Pour les raisons évoquées dans la question précédente, la gestion d'actifs logiciels devient une priorité, ce qui n'était effectivement pas le cas il y a encore trois ans.

La crise de 2007-2008 a eu pour effet de réduire les budgets tout en ayant une demande des utilisateurs de plus en plus importante et une croissance exponentielle des données à traiter.

La gestion des actifs logiciels permet aux DSI de générer des vecteurs d'économie et à budget égal de pouvoir mettre en place des projets d'investissements financés par les économies réalisées sur le parc des logiciels existant et de pouvoir réallouer les licences non utilisées.

La gestion des actifs logiciels si elle commence par une maîtrise des inventaires se prolonge par une gestion des usages et l'identification des licences dormantes pour les affecter à de nouveaux utilisateurs sans avoir à surconsommer. C'est une gestion optimisée des investissements logiciels réalisés par l'entreprise.

Nous nous inscrivons dans cette dynamique de support aux DSI en mettant à leur disposition des outils, ergonomiques et faciles à mettre en oeuvre pour leur permettre de gérer la partie non visible de l'iceberg !



Hervé Le Fell

Pouvez-vous énoncer 4 avantages de la gestion des actifs logiciels qui pourraient profiter à la DSI ?

S'il faut en citer quatre, le contrôle et la permanence, la gestion du risque, la sécurité, la défense lors des audits sont de vrais bénéfices pour les DSI et les entreprises.

Ainsi, on retrouve des éléments clés, allant de la gouvernance et responsabilité des acteurs à la maîtrise des avantages et limites des contrats de licences, jusqu'à la prévention du risque du piratage, en passant par la diminution du risque de non-conformité.

> Par Sabine Terrey

La sécurité SUR INTERNET

Attaques DDoS, attaques d'applications web, vecteurs d'attaque, sécurité dans le cloud, Internet des Objets, il y en a pour tous les goûts ! Retour sur la sécurité sur Internet au 3ème trimestre 2016 .

D'emblée, nous pouvons constater une hausse de 138 % du nombre total d'attaques DDoS de plus de 100 Gbit/s par rapport à 2015, avec notamment deux attaques DDoS record lancées par le botnet Mirai.

« Tous les deux ou trois ans, le secteur subit des « attaques annonciatrices », dont la taille et la portée diffèrent radicalement des précédentes. Je pense que le botnet Mirai représente la plus récente menace de ce type » explique Martin McKeay, Senior Security Advocate et Senior Editor chez Akamai.

« Le botnet Mirai concrétise également la crainte d'une utilisation de l'Internet des objets (IoT) et d'autres appareils connectés dans le cadre d'attaques DDoS ou d'attaques visant des applications Web, et pousse les fabricants à renforcer la sécurité de leurs terminaux. »

Attaques DDoS en détail

- Les deux principales attaques DDoS (1) ce trimestre ont utilisé le botnet Mirai et figurent parmi les plus importantes observées à ce jour (623 et 555 Gbit/s)
- Augmentation de 71% du nombre total d'attaques DDoS par rapport au 3ème trimestre 2015
- On note 4 556 attaques DDoS au 3ème trimestre 2016 (1), soit une baisse de 8 % par rapport au 2ème trimestre 2016
- 19 méga-attaques de plus de 100 Gbit/s ont été bloquées au cours du 3e trimestre 2016
- Les attaques NTP par réflexion sont moins utilisées par les hackers.

Décryptage des attaques d'applications web

- Baisse de 18% des attaques d'applications web par rapport au 3ème trimestre 2015
- Diminution de 67% des attaques d'applications web lancées depuis les Etats-Unis, au troisième trimestre 2016
- Baisse de 79% des attaques d'applications web provenant du Brésil, alors qu'elles constituaient la première source d'attaque au 2ème trimestre 2016
- Les sources des attaques d'applications web sont les Etats-Unis (20%) et les Pays-Bas (18%)
- Les attaques d'applications web chutent lors des événements sportifs majeurs !

Vecteurs d'attaque

- Au 3e trimestre 2016, les fragments UDP et la réflexion DNS sont les deux principaux vecteurs d'attaque. Ils représentent 44 % des vecteurs, soit une hausse de 4,5 % par rapport au 2e trimestre
- Les attaques ciblant la couche applicative représentent uniquement 1,66 % de l'ensemble des attaques DDoS enregistrées

Etat des lieux de la sécurité sur Internet, 3e trimestre 2016, publié par Akamai Technologies. Basé sur les données observées sur l'Akamai Intelligent Platform, le rapport analyse les menaces actuelles de sécurité dans le cloud et fournit des informations détaillées sur deux attaques DDoS record lancées par le botnet Mirai. Il est téléchargeable : www.akamai.com/fr/fr/our-thinking/state-of-the-internet-report/global-state-of-the-internet-security-ddos-attack-reports.jsp

(1) enregistrées ce trimestre par Akamai

La digitalisation POUR RÉINVENTER L'ENTREPRISE

Les enjeux des organisations vont bien au-delà de l'IT, ils sont désormais positionnés sur le sujet de la transformation elle-même. « L'année dernière, nous évoquions la transformation digitale, aujourd'hui, nous sommes positionnés sur la transformation des entreprises tout court » souligne d'emblée Nicolas Sekkaki, Président d'IBM France. Le ton est donné. Le digital et la données sont des moyens de se transformer.

L'agenda « changement » des entreprises

Mutation, nouveaux business models, nouveaux entrants, profonde transformation des organisations aux problématiques communes. Retour sur l'agenda 'changement' des entreprises.

- **Transformation** sous toutes ses formes, d'abord, ressources humaines, business, culture, apprentissage, organisation, « cette rupture implique des transformations multidimensionnelles dans toute l'entreprise, c'est pourquoi l'informatique doit être un moteur et non un frein » commente Nicolas Sekkaki.
- S'en suit la **destruction** « les concurrents émergent de nulle part, avec de nouveaux modèles de business, les entreprises sont challengées au quotidien, l'expérience client prime, nous assistons à un véritable enjeu de réorganisation de l'entreprise et de pensée ».
- **Maîtrise technologique**, ensuite, « face au foisonnement de nouvelles technologies, il faut être capable de les comprendre, d'en saisir l'impact, de les maîtriser, de les intégrer », quid des API, de la Blockchain, de Cloud, des imprimantes 3 D, du cognitif ?

Il faut désormais 12 mois pour qu'une technologie soit visible par les directions fonctionnelles qui se doivent de la maîtriser afin d'être un acteur du changement pour « disrupter les disrupteurs ». Élément fondamental, la vitesse d'adoption est de plus en plus rapide.



Nicolas Sekkaki

- Place aux **clients**, les entreprises veulent comprendre les attentes, parcours, expériences et feedbacks de leurs clients pour se recentrer, « nous sommes passés de la culture de produits à la culture de la relation ».
- Enfin, appuyons-nous sur la **rapidité**, plutôt que la perfection, « aujourd'hui, ne pas aller vite est un défaut », la rapidité devient un principe de business !

> Par Sabine Terrey



07.03.17 ▶ 09.03.17
▶ MONACO

ROOMN À LA CROISÉE DES MÉTIERS & DE L'IT
POUR DYNAMISER VOTRE STRATÉGIE DIGITALE

La transformation Digitale

PASSE-T-ELLE NÉCESSAIREMENT PAR UN CDO ?



Si la majorité des entreprises se sont engagées dans la transformation digitale, les grands groupes ont confié cette mission à un CDO (Chief Digital Officer). En revanche peu de PME et d'ETI ont fait ce choix. La deuxième édition du baromètre des Chief Digital/Data Officers révèle aussi que la donnée est un enjeu majeur au point de créer des postes de directeur de la donnée.

Devenu une réalité dans les entreprises du CAC 40, le digital y est incarné par un Chief Digital Officer. Mais quelle mission se cache derrière cet acronyme CDO qui signifie aussi Chief Data Officer ? Quel est son périmètre fonctionnel ? Où se place-t-il dans l'organigramme de l'entreprise ?

C'est à ces questions que 314 dirigeants d'entreprises de grands groupes, d'ETI et de PME en France ont répondu dans le cadre de la deuxième édition du baromètre des CDO réalisées par Criteo, Digital Jobs, Novamétrie, Salesforce et Viseo.

Le digital : une priorité pour plus de 80% des entreprises

Premier constat : le digital reste stratégique. En 2016, 83% des entreprises le considèrent comme prioritaire, soit un léger recul comparé aux 87% de 2015. Incarnée par un CDO dans les entreprises du CAC 40 (Club Med, Pernod Ricard, Renault, Société générale, Axa, Unilever, Fauchon, PSA group, etc), la stratégie digitale est confiée à plusieurs directions dans les PME et ETI puisque seulement 27% des entreprises interrogées ont un directeur du digital.

« Les PME et ETI ont tendance à déléguer cette mission au CEO, CMO, VP commerce ou à une direction digitale », souligne Christophe Excoffier, président de Novamétrie. « Et si les CDO des grands groupes et les directeurs digitaux sont rattachés à la direction générale, les autres responsables de la stratégie digitale reportent aux directions des systèmes d'information et aux directions digitales. »

Impact d'un Chief Digital Officer sur l'organisation des entreprises

Autre enseignement: les CDO bouleversent l'organisation des entreprises. Ainsi, 85% des entreprises dotées d'un Chief Digital Officer travaillent de façon plus collaborative, 79% présentent des changements d'organisation et 74% ont fait évoluer leurs modes de gouvernance. Quant aux objectifs de la mise en place d'une stratégie digitale, les attentes divergent. 42% des dirigeants visent la création de

valeur, 37% souhaitent ré-enchanter l'expérience clients et 21% veulent optimiser les process internes.

Mais des freins culturels persistent à l'émergence de cette fonction. Parmi eux, la peur du changement. « Certaines entreprises pensent même qu'elles peuvent échapper à la digitalisation ! », s'exclame Christophe Excoffier.

La donnée : un enjeu majeur pour les entreprises

Dernier point : 80% des entreprises considèrent la donnée comme essentielle. D'ailleurs, 18% d'entre elles ont créé un poste de Chief Data Officer. En 2017, elles devraient être 23%. Parmi les commentateurs des dirigeants interrogés certains estiment que « la data est clef dans la performance business et la manière de créer de la croissance », et que « la gouvernance et l'opérationnalité des data sont des facteurs de différenciation concurrentielle ». Toutefois, nombreux sont ceux qui soulèvent les difficultés d'accéder aux données et remettent en cause la qualité de celles-ci. Sans oublier l'épineux problème du cadre légal de l'exploitation des données à caractères personnels.

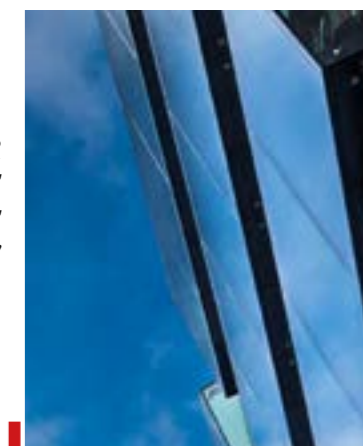


Christophe Excoffier

Bien que récent, le poste Chief Data Officer semble s'inscrire dans le temps. En revanche, celui du Chief Digital Officer est plus incertain. D'aucun lui prédise, en effet, un désaveu une fois la digitalisation de l'entreprise accomplie. D'ailleurs cette fonction n'existe pas dans les start-up et les entreprises nées de l'internet.

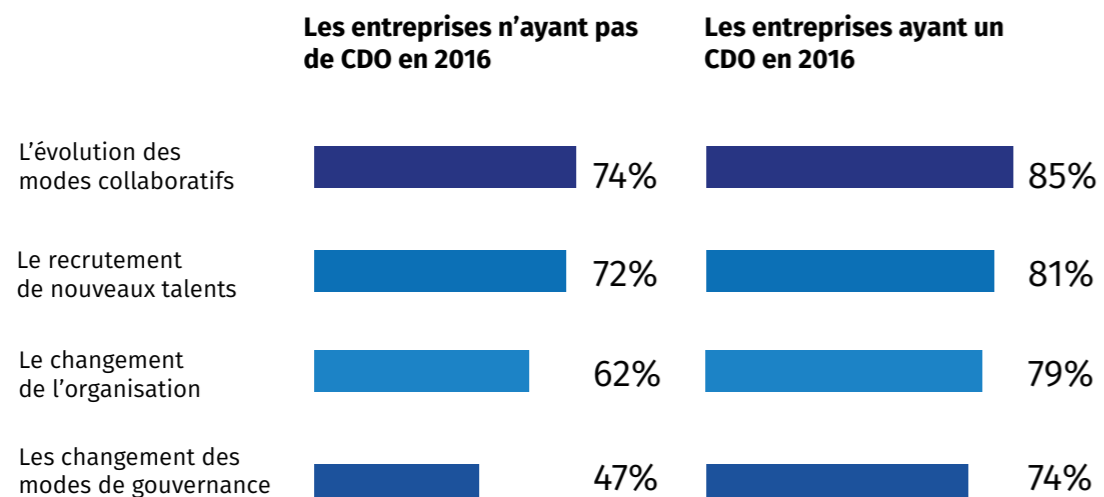
> Par Juliette Fauchet

" COMPRENDRE LES ENJEUX, EVALUER LES PERSPECTIVES ET CONDUIRE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DE L'ENTREPRISE "



Des changements souhaités et des résultats effectifs

q: Quelle est la conséquence organisationnelle de l'apparition d'une fonction de CDO ?



©Novametrie



SMARTDSI
www.smart-dsi.fr

" Analyses, dossiers, chroniques pour conduire la transformation numérique de l'entreprise "

Le CDO ou le chef d'orchestre DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Prévoir l'impact du numérique dans les plans stratégiques de l'entreprise et répondre au bouleversement et au développement des nouvelles technologies qui envahissent les organisations, deux défis quotidiens.

Entre augmentation des attentes des clients et révolution au cœur des comités exécutifs, la fonction du CDO prend toute sa force.

Chef d'orchestre, profils types, plan d'actions, les interrogations sont réelles. François-Xavier Leroux, Directeur Deloitte Digital nous livre ses réponses sur ce sujet au cœur de la conduite du changement.

Le CDO devient-il au final le chef d'orchestre de l'entreprise ?

En effet, le CDO joue, aujourd'hui, le rôle de chef d'orchestre de la transformation digitale. En tant que catalyseur de l'action de ses pairs, le CDO est le seul à avoir la capacité de fédérer les membres de la direction dans une transformation concertée.

Il est en mesure de penser l'exécution de la stratégie de l'entreprise sur tous les canaux digitaux, il conduit la stratégie digitale pour aider les responsables de fonctions ou de centres de profits à créer de la valeur, il réalise des gains de productivité par la digitalisation de processus, il renforce la rentabilité ou la croissance externe, et il réoriente les pratiques marketing sur le client.

Cette fonction de chef d'orchestre ne devrait être que transitoire puisque d'ici 10 ans, la grande conduite du changement qu'il aura entamée aura abouti.

Si on évoquait les profils types du CDO?

Le CDO doit être un fédérateur, la pierre angulaire de la transformation, en capacité d'éclairer la trajectoire et de porter les projets structurants.

Par conséquent, il peut être incarné par 3 types de profils.

- **L'expert du marketing digital**, au profil créatif et orienté client, présent dans les entreprises de grande consommation.



François-Xavier Leroux

- **Le stratège de la transformation numérique**, véritable agent du changement que l'on retrouve dans les secteurs devant réinventer leurs organisations et leurs modèles économiques.
- **Le professionnel des technologies** travaillant majoritairement avec la DSI et surtout présent dans les secteurs industriels.

Quels sont les 3 conseils à donner aux entreprises qui souhaitent se doter d'un CDO ?

Je conseille aux entreprises souhaitant se doter d'un CDO de faire appel à un expert disposant à la fois de connaissances avancées en digital (marketing digital, UX, Data, technologies) et d'un savoir-faire manager généraliste.

Il existe 3 façons pour une entreprise de se doter d'un CDO :

- élever un responsable digital à un rôle exécutif
- centraliser les compétences digitales fragmentées
- les regrouper au sein d'une même équipe dirigée par une seule personne ou créer une nouvelle entité.

Les deux erreurs les plus fréquemment commises sont de se tromper de profil et ne pas lui accorder assez de moyens d'actions.

Quel plan d'action un nouveau CDO doit-il mettre en place pour donner une impulsion à l'entreprise ?

- **Au cours des 30 premiers jours suivant son arrivée**, le nouveau CDO devra s'employer à comprendre les buts de l'entreprise et les objectifs de toutes les parties prenantes avec lesquelles

il traitera, savoir où se situent les capacités digitales, établir une harmonisation claire avec les priorités de l'organisation et définir une vision préliminaire de la transformation digitale.

- Par la suite et **avant le 60^e jour**, il est nécessaire qu'il se soit employé à évaluer les capacités des ressources numériques, à avoir bien compris où en est l'entreprise dans son évolution numérique, et à établir la structure du nouveau modèle opérationnel.

- Enfin, **avant le 90^e jour**, le nouveau CDO devra avoir un portefeuille intégré de projets numériques approuvés et en cours dans l'ensemble de l'organisation, avoir commencé la transition vers le nouveau modèle opérationnel, avoir obtenu un financement pour une période de 12 à 24 mois, et avoir communiqué son plan d'action.

> Par Sabine Terrey

" le CDO joue, aujourd'hui, le rôle de chef d'orchestre de la transformation digitale. En tant que catalyseur de l'action de ses pairs, le CDO est le seul à avoir la capacité de fédérer les membres de la direction dans une transformation concertée "

Votre entreprise EST-ELLE SENSIBILISÉE À L'APPROCHE DEVOPS ?



La démarche Devops progresse en France. Si 25 % des entreprises ont intégré Devops dès 2015, entreprises privées et organisations publiques, le chiffre atteint 29% en 2016.

Face aux traditionnels freins, les bénéficiaires prennent le pas, les déploiements s'accroissent et les conclusions de « L'Observatoire Devops 2016 : Adoption et bonnes pratiques des entreprises en France » réalisé par IDC sont encourageantes. Eclairage.

L'initiative Devops

Devops intrigue et attire les organisations. Si 17% planifient un déploiement d'une initiative Devops (en cours ou en projet), 35% des grands comptes ⁽¹⁾ ont déjà adopté une démarche Devops, on note ainsi une augmentation de 19% par rapport à 2015. Cependant, 21% des entreprises de mid-market, de 1000 à 2000 salariés, se lancent dans une telle adoption, soit un saut de 10%.

Les interrogations, les questions, les réflexions se bousculent et pourtant, selon IDC, 80% des entreprises considèrent Devops comme une solution aux enjeux auxquels elles sont confrontées et qu'elles se doivent de surmonter, de la qualité des développements logiciels à l'accélération nécessaire des déploiements applicatifs, en passant par la réduction des délais entre deux instances de déploiement, pour ne citer qu'eux.

Aujourd'hui, 29% des entreprises françaises ont

adopté Devops, 7% sont en cours d'adoption et 10% sont en phase réflexion de projets.

Mais, cette initiative fait-elle l'unanimité au sein de la direction générale ? Et les compétences internes sont-elles suffisantes pour impulser et soutenir la philosophie Devops ?

Méthodes agiles et Devops

Si 56% des entreprises voient dans les méthodes agiles un moyen d'accélérer les processus de développement applicatif, 36% considèrent ces méthodes comme des actions déterminantes vers la mise en œuvre de Devops. On constate, par ailleurs, une augmentation par rapport à 2015 (plus 17 points). Toutefois, les techniques Kanban, Scrum, XP/Extreme Programming accentuent la pression sur les équipes d'exploitation.

77% ayant adopté Devops les inscrivent directement dans le prolongement des méthodes agiles déjà initiées, alors que 45% des entreprises non Devops pratiquent ces méthodes de développement.

Les déclencheurs des initiatives Devops en France

Au nombre des leviers cruciaux Devops, retenons en quatre importants :

- Les **développements applicatifs** à 66%

- Le **time-to-market et le déploiement** à 64%
- Le **contexte marché** à 23%
- La **transformation numérique** à 13%

Côté time-to-market plus précisément,

- le critère « renforcement le time-to-market » remporte les suffrages et se hisse sur la plus haute marche avec 42% (taux de progression de 21 points par rapport à l'observatoire 2015),
- suivi du critère « intensification du rythme des déploiements » avec 38%,
- enfin, notons 11% pour le critère « précédents échecs de déploiements ».

En résumé, 60% des entreprises ayant lancé un projet Devops accélèrent les rythmes de déploiement applicatif, contre 36% des entreprises non Devops.

Culture, compétences et outils

Processus de collaboration, modes de travail, organisation des équipes, culture d'entreprise, compétences, outils, autant de paramètres essentiels dans la conduite et la réussite du changement pour 89% des entreprises, sans compter les divers interlocuteurs impliqués, équipes Dev et Ops, directions

métiers, équipes sécurité, architectes. Côté chiffres clés d'accélérateur Devops, 82% sont en attente de conseils d'un partenaire de services (processus, compétences ou technologies). Si 65% considèrent que les outils en place ne sont pas suffisamment adaptés, pour y remédier, ils entendent mener quatre initiatives

- 48 % vont **remplacer certains outils**
- 28% vont **intégrer une couche d'orchestration**
- 23% vont **renforcer la formation**
- 10% vont **remplacer les outils par une solution unique**

> Par Sabine Terrey

Enquête IDC, 3ème trimestre 2016, auprès de 201 entreprises basées en France, appartenant à tous les secteurs de l'économie (au minimum de 1 000 salariés sur la France), ciblant deux typologies d'interlocuteur : personnes issues des métiers du développement (100 entretiens) et celles en charge de l'exploitation (100 entretiens). Etude « Observatoire Devops 2016 : Adoption et bonnes pratiques des entreprises en France », réalisée par IDC France et sponsorisée par Automic Software, Avanade et Serena Software.

⁽¹⁾ Plus de 2000 salariés en France

SMART DSI

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT !

Oui, je profite de votre offre d'abonnement pour recevoir les 4 prochaines éditions du magazine SMART DSI au tarif de 120 € ttc*

Tarif d'abonnement pour la France métropolitaine, pour les abonnés hors de France métropolitaine, l'offre d'abonnement est au tarif de 140 € ht*

*Taux de TVA 2,1 %
** Taux de TVA du pays destinataire, surtaxe postale incluse soit 20 € par abonnement

Date + signature

VOS COORDONNEES

Société

Nom Prénom

Adresse de livraison

.....

Code postal Ville

Pays

Tél. Fax

email.....

Mode de règlement :

A réception de facture* Par chèque joint

*réservé aux sociétés en France - Belgique - Luxembourg & Suisse.

Indiquez votre N° TVA Intracommunautaire :

.....

Renvoyez votre bulletin à notre service abonnements :

SMART DSI - TBS BLUE - Service des abonnements
11 rue Gustave Madiot - 91070 Bondoufle - France

Fax. +33 1 55 04 94 01 - e-mail : abonnement@smart-dsi.fr



Plates-formes numériques 5 pistes pour réussir

15% des entreprises du Fortune 100 ont élaboré des modèles économiques basés sur des plateformes numériques

On remarque une forte corrélation entre l'indice de préparation à l'économie des plates-formes et le niveau d'investissement dans les plates-formes dans les pays du G20.

Investir dans les plates-formes digitales

Les entreprises doivent transformer leurs méthodes.

- **20 milliards de dollars** ont été investis dans les plateformes digitales entre 2010 et 2015 avec 1053 accords annoncés publiquement
- **Plus de 50% de ces investissements** ont eu lieu entre 2014 et 2015.
- **10% seulement des plateformes** lancées par des entrepreneurs et PME indépendantes seront profitables dans les années à venir (1)
- **La Chine, l'Inde et les Etats-Unis** domineront l'économie des plateformes d'ici 2020, le fossé entre pays se creusera

5 pistes pour réussir

Voici 5 clés pour développer la masse critique de plateformes digitales

1. **Proposition** : créer des services de plateforme différenciés au-delà des services transactionnels
2. **Personnalisation** : cibler la clientèle sur l'ensemble des canaux en utilisant les données client pour anticiper les besoins
3. **Prix** : appliquer de nouveaux modèles de tarification (paiement à l'usage, freemium et abonnement)
4. **Protection** : intégrer la confiance au cœur de la plateforme et miser sur la cybersécurité pour se différencier
5. **Partenariats** : développer la plateforme à grande échelle et identifier des partenaires numériques (développeurs d'applications, fournisseurs de services de paiement)

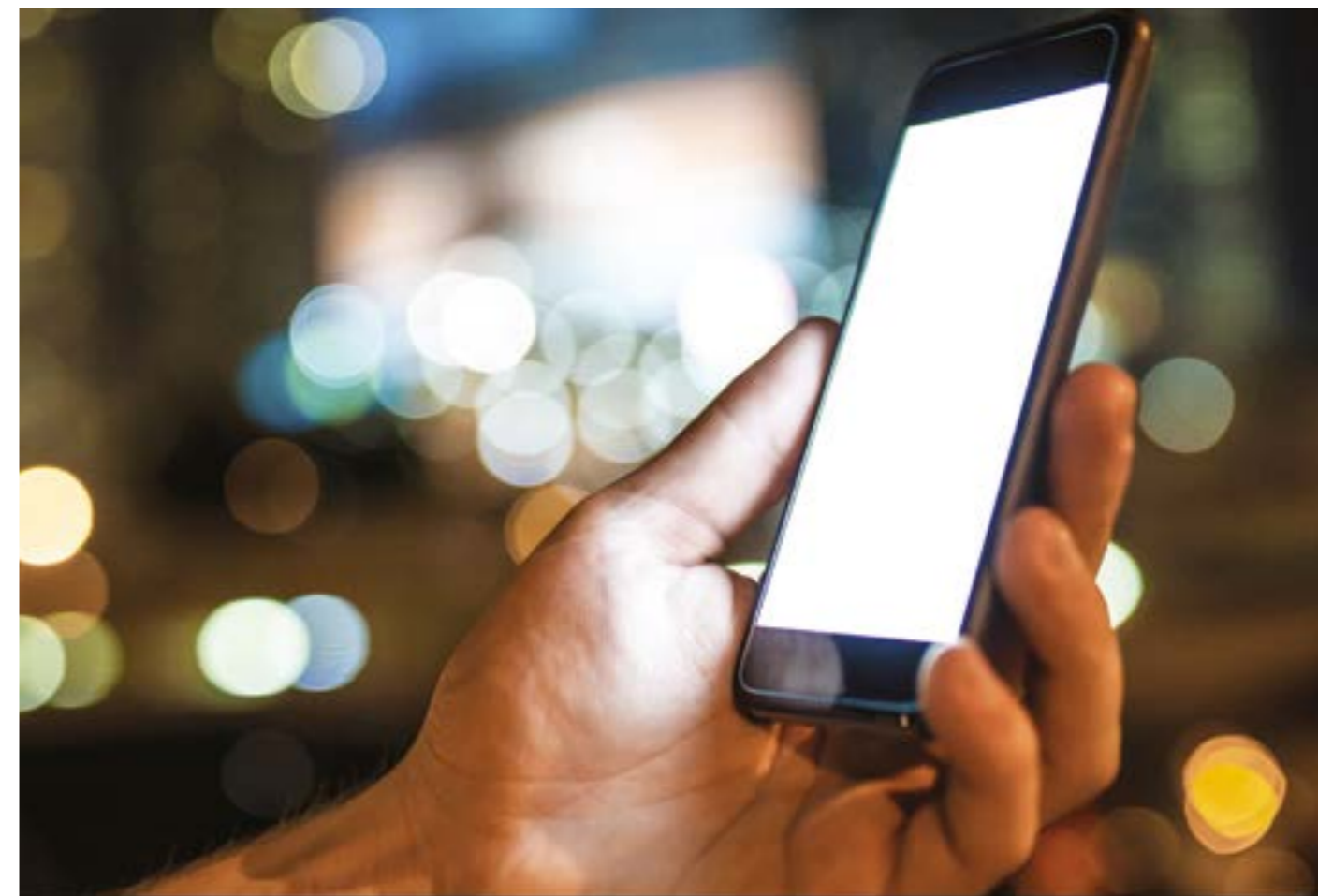
Un environnement approprié

Il est grand temps d'envisager des mesures pour un environnement propice aux plateformes digitales est vital. Découvrons les actions suggérées.

- **Donner la priorité** à la standardisation et à l'encadrement de la protection des données
- **Concevoir des réglementations** et tenir compte des plateformes digitales
- **Encourager le commerce électronique** transfrontalier
- **Investir dans les infrastructures numériques** avec la directive européenne sur les services de paiement
- **Penser à petite échelle** et agir à grande échelle : informer les PME sur les modes de financement alternatifs sur la protection des données et consommateurs

Le rapport Accenture Five Ways to Win with Digital Platforms publié en collaboration avec le G20 des jeunes entrepreneurs, représenté en France par Citizen Entrepreneurs, mesure la capacité de 16 économies du G20 à soutenir l'essor des plateformes digitales.

De la mobilité aux objets connectés LES ENJEUX DE L'ENTREPRISE



Les objets connectés et la mobilité

Avec 30 milliards d'objets connectés d'ici 2020, (estimation d'ABI Research), notre environnement informatique proche va, de nouveau, changer dans les mois et années qui vont arriver.

Capteurs, étiquettes RFID, objets design connectés prendront une place importante dans notre quotidien aux côtés de nos fidèles Smartphone maintenant devenus indispensables.

Améliorant les échanges pour faciliter notre vie, l'idée générale qui se dégage de cette nouvelle mobilité tourne autour de l'optimisation de notre temps et de nos ressources (services, déplacements, échanges...). Le quotidien qui se dessine se veut donc plus facile car assisté.

Différentes thématiques ressortent pour ces nouveaux usages, étudions-les.

• Santé

Peut-être le plus connu et le plus évident. La collecte d'informations permet, non seulement, d'alerter l'utilisateur (ou son médecin) d'un comportement déviant pouvant mener à une blessure par exemple. Mais cela va permettre aussi la création du profil personnel du sportif à destination de professionnels et d'amis.

• Notification temps réel

Souvent associé à une montre ou à une bague connectée, cela permet de notifier l'utilisateur en quasi temps réel que ce soit pour des raisons professionnelles ou personnelles. Il est, ainsi, possible de recevoir les demandes de ces clients Airbnb ou de covoiturage dans les meilleurs délais pour un service plus efficace.

• **Gamification de l'apprentissage**

Fournir sous la forme de jeux ou de défi, l'enseignement doit être dispensé en optimisant les temps de trajet. La transmission de l'information passe donc par le jeu plutôt que par la contrainte.

Les objectifs ludiques amènent une motivation supplémentaire.

• **Optimisation de ses choix**

Fortes des informations collectées, les caractéristiques d'assistance à la décision permettent d'intégrer des paramètres liés aux profils des utilisateurs comme la possibilité de choisir le chemin optimal pour se rendre dans un lieu en fonction des contraintes de l'utilisateur (Temps de trajet, Météo, Mode de transport, Tarif,...)

• **Motivation**

Avec une analyse du comportement de l'utilisateur, on peut le motiver de manière plus ciblée. Il est ainsi envisagé de remplacer le stage de récupération de points du permis de conduire par une application qui scruterait le comportement du conducteur et le récompenser pour son attention.

Depuis 2008, l'enseigne textile American Apparel intègre les puces RFID dans son système de gestion.

L'objectif étant d'améliorer l'efficacité et la précision de la chaîne logistique afin de vendre les bons produits, au bon endroit, au bon moment et satisfaire encore davantage la clientèle.

Bien que l'objectif affiché soit le bénéfice client, l'intégration des puces permet aussi d'améliorer la gestion des points de vente.

La sécurisation des données

Qui dit nouveaux usages, dit nouveaux enjeux, et cette consolidation des données implique des risques accrus de sécurité.

Prenons l'exemple d'un thermostat connecté qui, s'il est piraté permet d'en déduire le planning de présence des résidents pour les cambrioler ou au pire, de jouer à l'ascenseur thermique afin de réclamer une rançon pour libérer le dit thermostat.

En 2005, sur 218 entreprises européennes, plus de 50% ont subi des pertes financières liées à des problèmes informatiques

La même année, une autre étude mettait en évidence que seules 30% des entreprises avaient pris des précautions pour veiller à la disponibilité et fiabilité de leurs données informatiques.

Il existe différents types de risques pour les données liées aux objets connectés et à la mobilité.

Les principaux risques sont toujours :

- les virus et programmes malveillants
- le piratage
- l'espionnage industriel
- la malversation
- la perte d'informations confidentielles
- l'erreur de manipulation

Les principales actions à mener pour sécuriser ces données sont :

- protéger l'accès à internet
- protéger le réseau informatique
- auditer le contenu des sites web, vitrines sur internet de votre entreprise
- sauvegarder vos données informatiques, qui sont à la fois votre base de travail et l'historique de votre entreprise
- filtrer les courriers électroniques
- sensibiliser les utilisateurs
- anticiper les incidents et minimiser leurs impacts

Ainsi, différentes études ont mis en évidence des failles dans des dispositifs comme les compteurs électriques connectés qui peuvent être contrôlés à distance, les ampoules connectées qui exposent les mots de passe Wi-Fi, les baby phone qui diffusent les vidéos en dehors du cadre familial, les box TV dont le contenu des disques durs est télé-chargé ou les frigos connectés qui participent à des campagnes de SPAM.

Les hackers s'en donnent et vont s'en donner à cœur joie...

Il sera donc important d'évaluer la qualité des périphériques au vu de la multiplication des prestataires.

L'intégration dans le SI

La mobilité et le BYOD transforment la façon dont les utilisateurs travaillent et la façon dont les entreprises les prennent en charge.

Les périphériques connectés ne sont pas de simples gadgets à usage limité.

Capables d'utiliser, de stocker et de transmettre des données comme le font les ordinateurs traditionnels. La frontière entre les smartphones, les tablettes et les ordinateurs est de plus en plus mince

grâce à des initiatives comme l'unification des OS (Android et iOS sur téléphone et tablette, Windows 10 sur téléphone, tablette, ordinateur et même console de Jeux).

Ils peuvent être utilisés pour la plupart des tâches professionnelles. Les directions informatiques doivent, ainsi, permettre à leurs utilisateurs d'accéder de façon transparente et conviviale à toutes leurs applications et données, depuis tout type de périphérique.

Les périphériques mobiles demandent une approche sécuritaire adaptée afin de protéger les données de l'entreprise quels que soient le lieu et les conditions (réseaux non sécurisés, perte ou vol, périphérique personnel, ...).

Concevoir une stratégie de mobilité véritablement complète et sécurisée constitue désormais une priorité importante.

Les équipements mobiles tels que les téléphones, les tablettes et les ordinateurs portables sont désormais omniprésents dans l'entreprise et vont bientôt être rejoints par les objets connectés.

La mobilité est donc accessible à tous et ne nécessite pas de gros investissements puisque la plupart des employés possèdent déjà un smartphone.

Le véritable défi n'est pas la présence de plus en plus envahissante de ces objets connectés, mais avant tout le manque de moyens pour les intégrer facilement à leur système d'information.

Le rôle que joue un équipement mobile au sein d'une entreprise dépend de la facilité avec laquelle il peut être intégré.

Dans une société où le travail passe désormais par l'ultra-connectivité, il faut aussi repenser l'utilisation de ces nouvelles technologies qui doivent permettre une meilleure qualité de travail.

> Par Loïc Thobois, consultant, formateur et administrateur de la plate-forme de partage communautaire, www.avaedos.com



TEAMS

LA REACTION DE MICROSOFT AU TRAVAIL COLLABORATIF

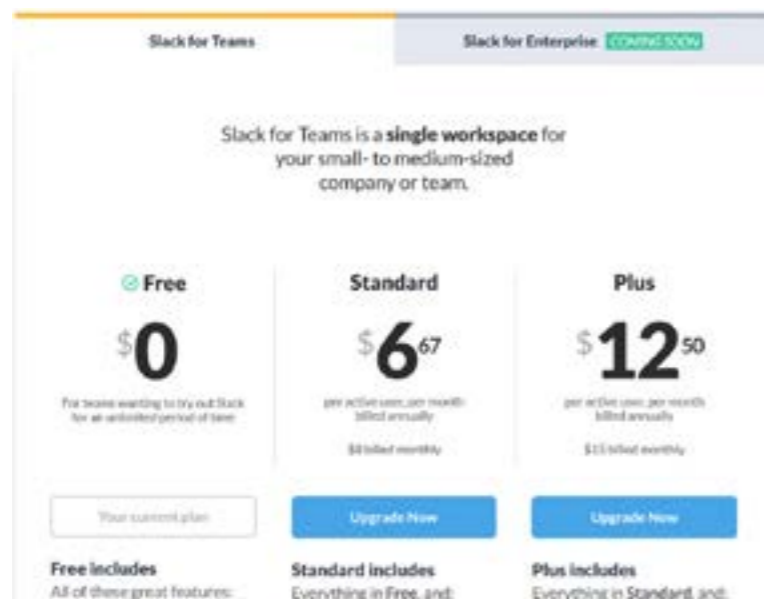
L'offre Slack

A moins que vous ne suiviez pas les actualités de Microsoft, impossible de passer à côté de l'annonce de Microsoft Teams qui propose des nouvelles façons de collaborer.

Véritable Copiez Coller de l'interface de Slack il est destiné aux clients Microsoft Office 365 et ne fait

l'objet d'aucune licence supplémentaire. Autrement dit Teams est « gratuit » pour tout client Office 365.

Concernant Slack, l'offre est semi gratuite selon les fonctionnalités que vous voulez activer. Une version Entreprise devrait, quant à elle, voir le jour bientôt.



Les prix de Slack

Les conversations

Les objectifs de Teams ou de Slack sont de regrouper les conversations autour de contenu et de pro-

jet, ce qui quelque part rompt avec le mode de communication classique des messageries d'entreprise.

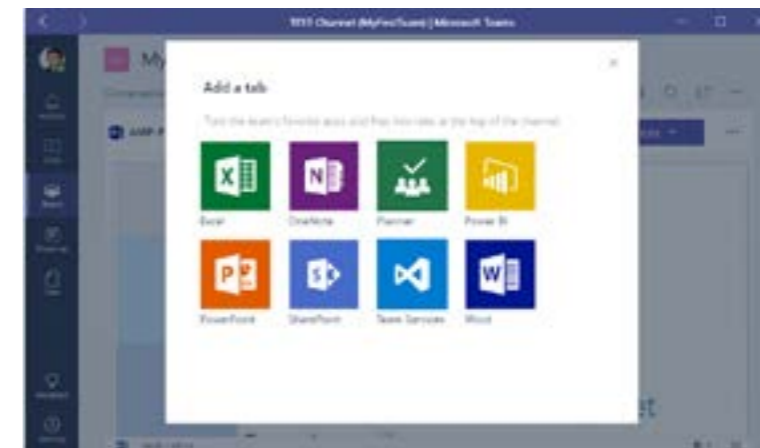


Interface du client Microsoft Teams et de Slack

L'intégration des solutions

Regroupées autour de la notion d'équipe pour Microsoft et de Channel pour Slack, les conversations sont faites de publication des différentes personnes participant à ces forums d'échange. Pour Teams, seuls les utilisateurs du Tenant ont la possibilité d'échanger en eux.

Dans l'environnement Microsoft, on trouve naturellement certaines intégrations comme OneNote et certaines applications disponibles sur la plateforme Office 365 comme celle-ci

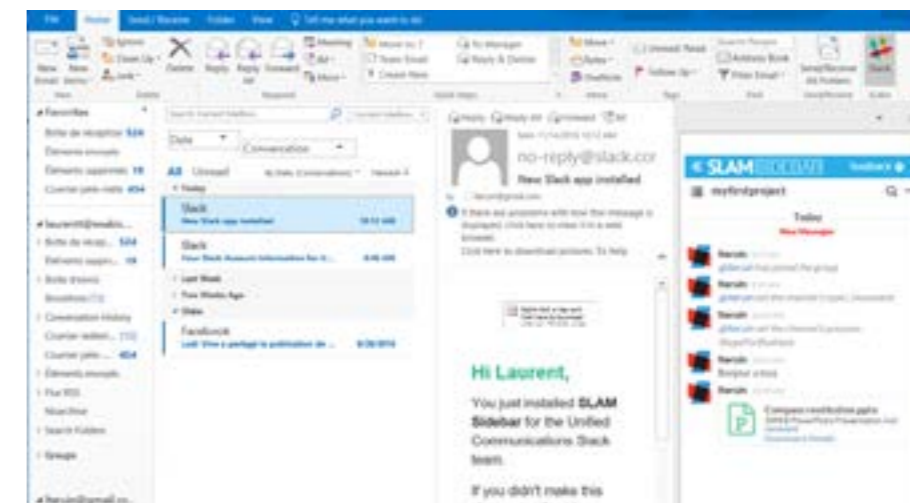


Intégration des solutions Office 365 dans Teams

Le partage de documents

Dans Slack, les partages de documents peuvent se faire directement dans OneDrive et l'éditeur propose même une intégration dans le client Out-

look intégration non disponible dans l'offre Teams comme le montre la capture d'écran ci-dessous.



Chaque solution possède soit un client Web soit un client lourd qu'il convient de déployer sur les postes de travail.

Teams ou Slack : un concept vraiment novateur ?

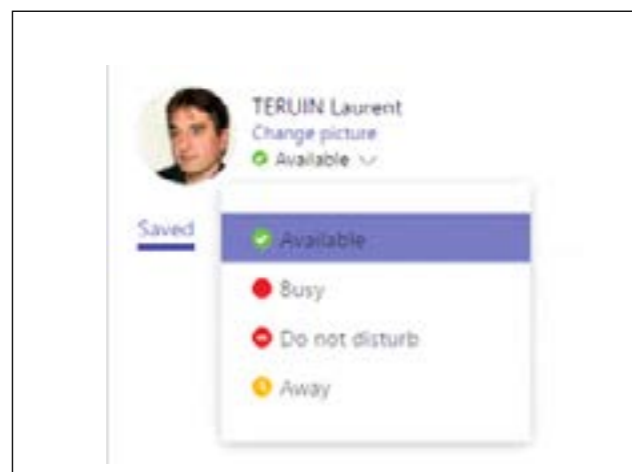
Le concept d'entretenir des conversations autour d'équipe, de projet ou de sujet divers n'est en fait pas très nouveau chez Microsoft. Celles-ci étaient déjà présentes dans les fonctionnalités de conversation permanente Skype for Business sur site. Absentes dans l'environnement cloud, Microsoft vient, sous une nouvelle forme, de les réinventer pour Office 365.

La nouveauté provient réellement dans le fait, d'offrir des espaces collaboratifs communicants dont la structuration de l'information n'est pas celle que nous avons l'habitude de voir dans un site SharePoint notamment. Ces outils devraient à l'avenir favoriser des échanges informels autour des sujets concernés en lieu et place des innombrables messages de nos messageries respectives. Cependant, il est tout à fait clair que la multiplication des outils de communications ne va pas vers une simplification des usages.

Mais résumons un peu si vous le voulez bien.

A ce jour dans l'univers Microsoft nous avons

- **Microsoft Exchange** qui est utilisé pour l'envoi et la réception de message mais également pour le stockage d'informations partagées dans les boîtes aux lettres de ressources
- **Microsoft Skype pour Entreprise** qui intègre de la messagerie instantanée, de la présence, des réunions en ligne, de la vidéo et de la téléphonie, ainsi que des conversations permanentes qui ne sont pas celles de Teams.
- **Yammer** pour des discussions d'information de groupes et pour les fonctionnalités classiques de réseau social d'entreprise et qui ne sont pas intégrables dans Microsoft Teams
- **Sharepoint**, qui permet, entre autres choses, la création de site projet et de gestion documentaire.
- **Microsoft Teams**, qui intègre la présence (différentes de celle de Skype pour Entreprise) de l'échange documentaire, et également des meetings audio et vidéo (différents de ceux de Skype pour Entreprise) pour les utilisateurs du tenant O365.



Présence Teams

Soit au total 5 outils de collaboration soit 3 clients lourds dont certaines fonctionnalités se recoupent. C'est d'ailleurs à se demander si l'on doit toujours parler de communications unifiées ?

Malgré tous ces handicaps et ces nombreux défauts d'intégration qui espérons devraient se réduire dans les prochaines évolutions, l'idée est intéressante et devrait donner naissance à une migration des échanges actuellement gérés par la messagerie vers ce type de solutions.

Quant à le déployer tout de suite, je vous laisse juger.

> Par Laurent Teruin, Expert, MVP Office Servers and Services



« SUR ITPRO.FR, NOS EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT AU QUOTIDIEN POUR VOUS AIDER À TIRER LE MEILLEUR PROFIT DE VOS ENVIRONNEMENTS IT... »

Sur iPro.fr, 7 chaînes d'informations et de formations des meilleurs experts en technologies informatiques d'entreprise, par les éditeurs de la revue SMART DSI.



9 chaînes informatiques

4,200 Dossiers et Guides exclusifs
7 Flux RSS, Newsletters hebdomadaires
Videos & Webcasts
Fil d'actualités

Un savoir technologique unique, une base de connaissances exclusive pour vous accompagner dans la gestion et l'optimisation de vos environnements IT Professionnels.



Des ressources exclusives

Enjeux DSI
Cloud Computing
Collaboration & mobilité
Exchange Server
IBM i

Bénéficiez d'une richesse éditoriale incomparable... connectez-vous !

▶ **iPro.fr**

▶ Suivez-nous sur **Twitter** : @iProFR

▶ Partagez sur **Facebook** : www.iPro.fr



Un Club Abonnés

Des services réservés aux abonnés de la revue, en complément des dossiers publiés dans SMART DSI.



Innovation et nouveaux business models

Les entreprises technologiques et les start-up sont-elles une menace ?

77% des banques le pensent puisqu'elles perçoivent les entreprises technologiques, start-up, grande distribution, acteurs des télécoms, comme une menace réelle et élevée !

L'innovation au cœur des banques

Si 74 % des banques ont mis en place une stratégie d'innovation et 69% pensent qu'elles deviennent plus innovantes, les investissements dans ce domaine sont en retrait, et tombent à 78% en 2016 (84 % en 2015).

Le Big Data révolutionne le monde bancaire, tout comme l'analyse des données :

- **79% confirment cet impact** notamment pour les deux années à venir.
- S'en suivent la mobilité et les wearables à 75% et les API ouvertes à 69%.

Les API ne seraient-elles pas vues comme un vrai défi au regard des nouvelles règles de mise en conformité au niveau local ?

Quid des technologies de rupture ?

Les concurrents émergents auront un impact significatif dans le domaine du paiement selon 86 % des banques.

En outre, si travailler avec des start-up devient la vraie démarche pour enfin accéder aux technologies de rupture,

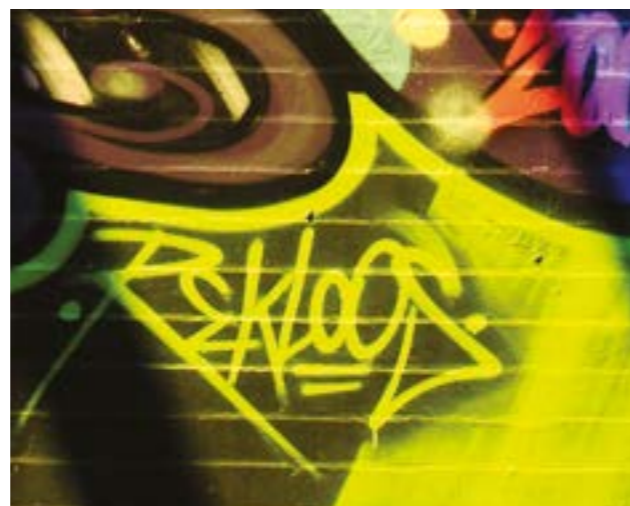
- seulement **41% initient une collaboration avec des start-up** en tant que fournisseurs,
- 27% gèrent des accélérateurs ou incubateurs.

Les investissements directs sont minimes (32%).

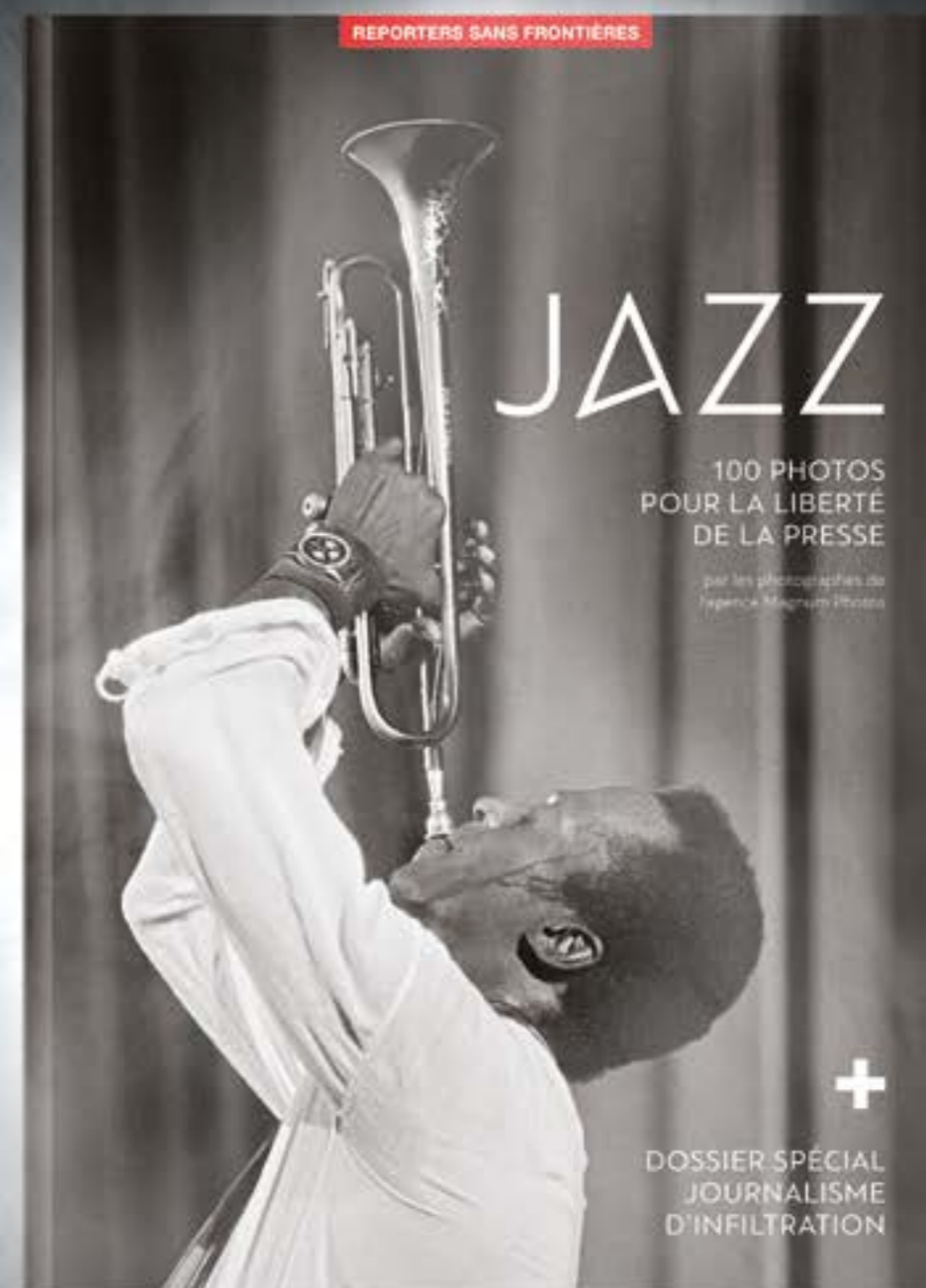
De plus, l'existant technologique au sein des banques est bien le plus grand frein à la révolution numérique tout comme le manque de vision commune (44%) et le manque de compétences et d'expertises (38%).

Alors qu'en est-il de la banque en ligne ? Élément crucial s'intégrant dans toute stratégie numérique ! 1/5 des banques l'a lancée ou le souhaite ... des chiffres qui poussent forcément à la réflexion !

Huitième étude autour de « L'Innovation dans la banque de détail » réalisée auprès de 158 banques de 56 pays par Infosys Finacle, entité d'EdgeVerve Systems, filiale d'Infosys, et l'EFMA.



Donnez plus de souffle à la liberté de l'information.





KEEP CALM
AND CALL
METSYS



NE VOUS ARRACHEZ PLUS LES CHEVEUX !